Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1994)
Heft: 11-12

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GATT L'accord général sur les douanes et le commerce exerce sa pression sur notre monde rural qui demande maintenant des réformes.

FISCALITE Les 26 cantons appliquent une fiscalité très variable sur le troisième pilier. Où paye-t-on le moins?

CHIRURGIE Davos, à la pointe de la chirurgie osseuse avec l'osteosynthèse. Aspect scientifique d'une ville touristique.

RAIFFEISEN

Magazine clients des Banques Raiffeisen 11/12/94

OFFRE SPECIALE MALTE 94/95

1 semaine et 2 excursions

dès 699.- avec beaucoup de soleil ...

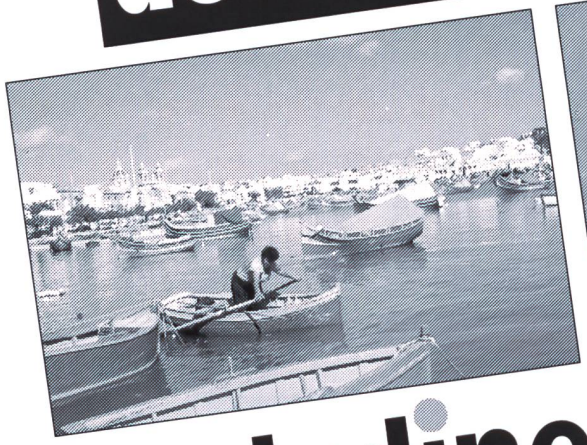

avec skyline

DATES DE DEPART

Voyages	N° 1	04.11. – 11.11.94	CHF	858.–
	N° 2	11.11. – 18.11.94	CHF	858.–
	N° 3	18.11. – 25.11.94	CHF	858.–
	N° 4	25.11. – 02.12.94	CHF	858.–
	N° 5	02.12 – 09.12.94	CHF	699.–
	N° 6	09.12. – 16.12.94	CHF	699.–
	N° 7	16.12. – 23.12.94	CHF	777.–
	N° 8	23.12. – 30.12.94	CHF	1.212.–
	N° 9	30.12. – 06.01.95	CHF	1.158.–
	N°10	06.01. – 13.01.95	CHF	699.–
	N°11	13.01. – 20.01.95	CHF	699.–
	N°12	20.01. – 27.01.95	CHF	699.–
	N°13	27.01. – 03.02.95	CHF	777.–
	N°14	03.02. – 10.02.95	CHF	777.–
	N°15	10.02. – 17.02.95	CHF	777.–
	N°16	17.02. – 24.02.95	CHF	777.–
	N°17	24.02. – 03.03.95	CHF	777.–
	N°18	03.03. – 10.03.95	CHF	858.–
	N°19	10.03. – 17.03.95	CHF	858.–
	N°20	17.03. – 24.03.95	CHF	858.–
	N°21	24.03. – 01.04.95	CHF	895.–

Notre prix comprend:
- Les vols en classe économique. Genève-Malte-Genève avec AIR MALTA.
- Franchise de bagages de 20 kg.
- Repas à bord.
- Les transferts aéroport-hôtel-aéroport.
- Un "welcome drink" à l'arrivée à l'hôtel.
- Un souvenir de Malte.
- Le logement en chambre double avec bain/douche, balcon, vue mer latérale.
- Petit déjeuner "buffet".
- 2 excursions d'une demi-journée avec guide parlant français.
- L'assistance de notre hôtesse parlant français.
- Une documentation de voyage.

HOTEL CAVALIERI (***1/2)

Cet hôtel bien connu des amateurs de Malte est situé au bord de la mer dans la magnifique baie de St-Julian's. Il réunit les avantages d'un hôtel balnéaire et d'un hôtel de centre ville. Vous êtes à quelques minutes à pied des magasins, du Casino et de nombreux bars et restaurants. Les 117 chambres ont été récemment rénovées et sont équipées avec bain/douche, WC, balcon, radio, téléphone, sèche-cheveux, climatisation et chauffage. Pour votre détente l'hôtel offre un restaurant, un cocktail-bar, des salons et une petite piscine intérieure chauffée.

Supplément pour chambre à 1 lit: CHF 55.–
(départs 23 et 30.12. CHF 182.–)
Supplément pour chambre avec vue sur la baie: CHF 73.–
Supplément demi-pension: CHF 145.–
Assurance annulation obligatoire: CHF 25.–
Taxe d'aéroport Genève: CHF 15.–
Prix semaine supplémentaire:
Voyage 1 - 6 CHF 240.–
Voyage 7 - 8 CHF 364.–
Voyage 9 - 20 CHF 240.–

Réduction enfants 2 à12 ans partageant la chambre avec 2 adultes: 50%.
Prix forfaitaire pour les enfants de moins de 2 ans: CHF 60.–

PROGRAMME DE VOYAGE

Vendredi: Départ de Genève à 19h55 avec AIR MALTA, arrivée à Malte à 22h10. Repas à bord. Accueil par notre hôtesse et transfert à l'hôtel CAVALIERI.
Samedi à Jeudi: Séjour libre à l'hôtel CAVALIERI, avec petit déjeuner et 2 excursions d'une demi-journée. Possibilité d'excursions facultatives.
Vendredi: Au début de l'après-midi transfert à l'aéroport. Départ à 14h50 avec AIR MALTA. Repas à bord. Arrivée à Genève à 19h10.

LES EXCURSIONS

LA VALETTE
Visite guidée de la capitale de Malte avec le Pala Grands Maîtres, les jardins Upper Barracca et la Cath St-Jean.

MDINA-RABAT-MOSTA
Visite de Mdina, l'ancienne capitale et citadelle de l de la Villa romaine, des catacombes chrétiennes l'église de Mosta.

Téléphonez et réservez au 022/736 46

RENVOYEZ CE COUPON A

skyline
VOYAGES
2, rue de la Scie - C.P. 1211 Genève 6
Tél. 022/736 46 60 Fax 022/736 62 63
ou à votre agence de voyages habituelle
Nom et adresse

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sans engagement de votre p

Conditions générales: voir brochure MA

SKYLINE VOYAGES. DES VOYAGES PRODUITS EN SUISSE ROMANI

No 11/12 Novembre 1994

L'argent ne fait pas le bonheur?

Rien n'est moins sûr. S'il est vrai que le bonheur ne s'achète pas, il repose en partie sur le confort de vie. Aujourd'hui plus qu'hier; car dans un monde où le matériel est si valorisé, le moindre manque est déjà une souffrance.
Cessons donc cette hypocrisie de situer très au dessus du portefeuille nos idéaux ou la grandeur d'âme.
Que oui! Ce décalage était de bon aloi à l'ère du Roi Soleil mais il n'empêchait pas les pauvres de rester pauvres et les nantis de garder le coeur noble et sans partage (de leurs deniers, ma foi).
Notre noblesse à nous est finalement d'admettre, malgré des perspectives assez moroses, que nous avons tout de même assez d'argent à offrir aux plus démunis.
Soyons réalistes: un repas tient mieux à l'estomac, un toit protège mieux du froid, que l'élégance des grands sentiments.
Il y a peut-être à cela moins de panache mais c'est tellement plus efficace!

ANNIE ADMANE

PANORAMA

FISCALITE 3e pilier: le prix fort dans les Grisons. Pas un seul centime dans le canton de Soleure. **2**

GATT Ce qui est bon pour nos exportations ne l'est pas forcément pour notre agriculture. **6**

PROTECTION DES EPARGNANTS Une convention signée par les banques suisses pallie les difficultés des banques en situation critique. **10**

LE PANIER DE LA MENAGERE Un outil économique qui regroupe quantité de biens et services pour le calcul du renchérissement. **12**

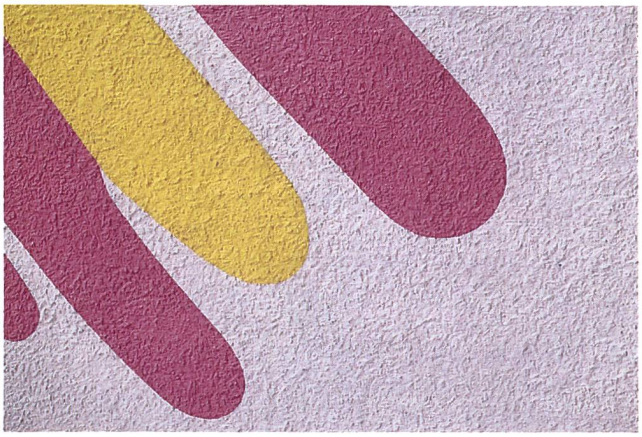

Photo: Bruno Kissling

DO IT YOURSELF Si l'on peut faire beaucoup de bricolage soi-même, il n'est pas toujours possible de remplacer les professionnels. **14**

VAUD – La Banque Raiffeisen de la Haute-Broye.
– Carte Blanche: Etienne Oppliger.
– Passion: André Marty. **19**

FRACTURE OSSEUSE
Avec le retour du ski, le retour du risque.
A Davos, l'osteosynthèse. **30**

Editeur
Union Suisse des Banques Raiffeisen

Rédaction
Annie Admane (édition française)
Markus Angst (édition alémanique)
Giacomo Pellandini (édition italienne)
Couverture: Martin Schürch

Composition
Brandl & Partner AG, 4601 Olten
Photolithos
Grapholt AG, 4632 Trimbach

Adresse de la rédaction
Union Suisse des Banques Raiffeisen,
Route de Berne 20,
1010 Lausanne 10
Téléphone 021 653 75 51
Téléfax 021 652 39 91

Administration / Abonnements
Union Suisse des Banques Raiffeisen,
Michèle Notari
Case postale 144, 1010 Lausanne 10

Mode de parution
PANORAMA
paraît dix fois par an

Tirage contrôlé REMP
23 000 exemplaires

Conditions d'abonnement
Il est possible de s'abonner individuellement et en tout temps à Panorama auprès de votre Banque Raiffeisen locale

Régie des annonces
Pragmatic SA,
Avenue de Saint-Paul 9,
1208 Genève,
Téléphone 022 736 68 06
Téléfax 022 786 04 23

Entre rester ou partir, choisir son oasis . . .

En Suisse, la fiscalité est un thème éternel tant elle est florissante de particularités. En matière de 3e pilier par exemple, les cantons ont des pratiques très diverses. Il est préférable d'habiter en Appenzell-Rhodes extérieures, dans le Jura ou le canton de Soleure. Quant aux Grisons, banissez-les.

MARKUS ANGST

Les experts évaluent à environ 15 milliards de francs les fonds de prévoyance constitués par les Suisses sous forme de prévoyance individuelle de 3e pilier (Raiffeisen: plan de prévoyance 3e pilier), depuis l'entrée en vigueur de l'Ordonnance fédérale en janvier 1985. A vrai dire, le nombre de ceux qui peuvent déjà prétendre à un versement est relativement faible. Mais pour ceux qui pourront bientôt en profiter, nous avons fait une constatation de taille: il y a d'énormes disparités entre nos 26 cantons au niveau de la fiscalité appliquée à ces versements. A tel point que cela pourrait bien inciter quelques retraités éclairés à changer de domicile.

La souveraineté cantonale

Lorsque le 3e pilier entra en application il y a de cela neuf années, le Conseil fédéral lui-même mit l'accent sur l'avantage fiscal particulier lié à cette forme de prévoyance. C'est pourquoi il avait recommandé aux cantons de ne pas le désavouer en imposant trop fortement les versements. Mais de toute évidence, les cantons ont fait la sourde oreille. Et ce qui devait arriver, arriva: scénario classique au même titre que pour les autres sources fiscales, les cantons ont argué de leur souveraineté en matière d'impôt d'état et ont appliqué des taux d'imposition très divers.

A tel point que la situation devient grotesque: un retraité de confession catholique, qui perçoit 50 000 frs de capital, ne sera pas taxé ni en Appenzell-Rhodes extérieures, ni dans le Jura, ni dans le canton de Soleure. Mais il paiera le prix fort dans les Grisons: 5048 frs (soit 10,1%)!

Des modifications au 1er janvier 1995

Les variations d'un canton à l'autre apparaissent nettement (conf.

Photo: Patrick Lüthy

page 4 du présent numéro): la charge fiscale d'un homme de 65 ans et de confession catholique sera nulle dans les trois cantons précités; à Genève, elle sera de 618 francs; Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Glaris, Schwytz, et Zoug, entre 1000 et 2000 francs; Berne, Fribourg, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall, Schaffhouse, Thurgovie, Tessin, Uri, Valais et Zurich, entre 2000 et 3000 francs; Nidwald, Obwald, entre 3000 et 4000 francs; et en Argovie, Appenzell-Rhodes intérieures, Grisons, Valais, plus de 4000 francs.

Certains de ces montants ne sont valables que jusqu'à fin 1994. En effet, dès le 1er janvier 1995, divers cantons - quelques-uns parmi les plus mal lotis sur le plan financier – feront valoir de nouveaux règlements. Le canton d'Argovie, par exemple, avant-dernier à l'heure actuelle, sera un peu plus avantageux l'année prochaine. En revanche, son voisin, le canton de Soleure, qui appliquera un règlement comparable à celui de la Confédération, passera irrémédiablement de la position de leader à la queue du peloton.

Une courbe anti-sociale

N'oublions pas que dès le 1er janvier 1995 également, les nouveautés fiscales mises au point par la Confédération vont intervenir sur l'impôt fédéral direct (IFD). En outre, la Confédération exigera aussi une plus grosse obole sur les fonds de prévoyance. Si jusqu'à fin 1992 elle a pratiqué un taux d'imposition plus avantageux sur les fonds de prévoyance, ce ne sera plus possible à l'avenir.

L'Administration fédérale des finances prélèvera désormais une «quote-part» sur les 2e et 3e piliers représentant le cinquième du tarif qu'elle pratique sur les revenus.

A ce niveau, le but de la Confédération est évident: il faut renflouer les caisses vides par de nouveaux revenus fiscaux. «L'Etat prend l'argent là où il se trouve» ironise Jonas Kissling, spécialiste des questions de prévoyance auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à St-Gall.

Et si cette «louable» intention pouvait prêter à critique, ce serait surtout sur le taux appliqué. En fait, contrairement à la réglementation antérieure, la Confédération ira puiser le maximum dans les régions où l'on s'attend à effectuer des premiers versements dans quelques petites années (voir graphique). Jonas Kissling parle d'une courbe anti-sociale. Pour des versements de capitaux d'un montant de 1,3 millions de francs auxquels seuls les indépendants pourront prétendre, le nouveau taux d'imposition est encore plus bas que le précédent.

Fin du fameux vide fiscal

Avec l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, le vide fiscal de deux années (voir Panorama 11-12/93) va prendre fin. Etant donné qu'une nouvelle loi ne peut pas avoir d'effet rétroactif, les années 1993 et 1994 ont été considérées comme «transitoires». Les ayant-droits qui ont perçu un capital au cours de ces années-là et jusqu'au 31 décembre 1994, ne seront pas imposés, au moins sur le plan fédéral. Mais, malgré cette économie fiscale, il y a peu d'arguments en faveur d'un retrait prématuré du capital de prévoyance 3e pilier. Effectivement, les intérêts du capital sont taxés comme un revenu; ensuite, l'impôt sur la fortune intervient; puis, les communes et les cantons se taillent la part du lion et enfin, le plancher de l'intérêt versé sur un 3e pilier reste plus avantageux que sur la plupart des autres formes de placement. On peut retirer un capital de 3e pilier généralement dès l'âge de 57 ans (pour les femmes) et de 60 ans (pour les hommes) – que ce soit pour financer un habitat ou pour partir définitivement à l'étranger.

Plan de prévoyance 3e pilier Raiffeisen

Les versements sur un plan de prévoyance 3e pilier Raiffeisen sont non seulement intéressants à cause de l'intérêt préférentiel (actuellement 5%), mais aussi parce qu'on peut les déduire du revenu imposable. Les salariés cotisant à une caisse de pension peuvent déduire actuellement 5414 francs par an; les indépendants ne cotisant pas, un maximum de 27 072 francs. Pour profiter de cette disposition lors de la prochaine période fiscale, il faut avoir effectué les versements jusqu'à la fin de cette année, selon la loi. *(ma.)*

Impôt fédéral sur les versements de capital du 3e pilier jusqu'à 1993 et dès 1995

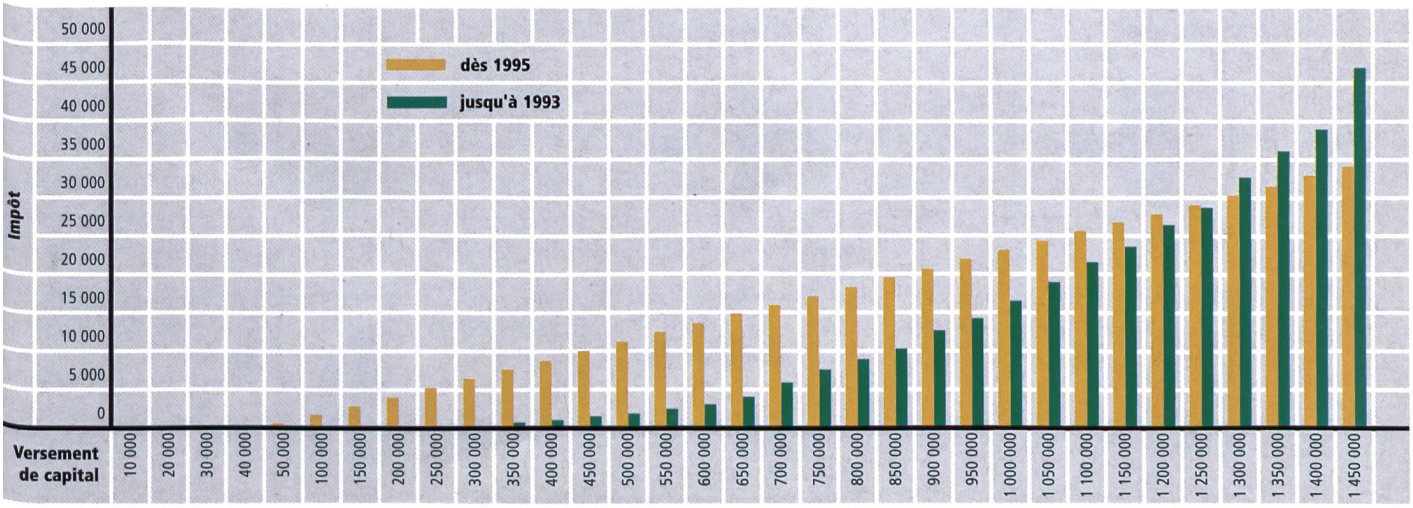

Comparaison intercantonale de la fiscalité sur le 3e pilier

Charge fiscale totale
En % du capital perçu
Classement du canton

Base: Homme retraité de 65 ans, confession catholique, avec un capital perçu de 50 000 francs

	Charge fiscale totale	En % du capital perçu	Classement du canton
Argovie	4700 Francs	9,4 %	25
Appenzell-Rh.-Ext.	0 Francs	0 %	1
Appenzell-Rh.-Int.	4406 Francs	8,8 %	24
Berne	2354 Francs	4,7 %	16
Bâle-Campagne	1530 Francs	3,1 %	8
Bâle-Ville	1750 Francs	3,5 %	9
Fribourg	2304 Francs	4,6 %	12
Gèneve	618 Francs	1,2 %	4
Glaris	1330 Francs	2,7 %	6
Grisons	5048 Francs	10,1 %	26
Jura	0 Francs	0 %	1
Lucerne	2621 Francs	5,2 %	19
Neuchâtel	2201 Francs	4,4 %	11
Nidwald	3370 Francs	6,7 %	21
Obwald	3617 Francs	7,2 %	22
St-Gall	2596 Francs	5,2 %	18
Schaffhouse	2662 Francs	5,3 %	20
Soleure	0 Francs	0 %	1
Schwytz	1416 Francs	2,8 %	7
Thurgovie	2348 Francs	4,7 %	14
Tessin	2348 Francs	4,7 %	14
Uri	2310 Francs	4,6 %	13
Vaud	4371 Francs	8,7 %	23
Valais	2150 Francs	4,3 %	10
Zoug	1183 Francs	2,4 %	5
Zurich	2510 Francs	5,0 %	17

s besoin de faire un effort de mémoire: dès-à-présent, la nouvelle carte ec porte le même code NIP que la précédente.

Photo: USBR

■ ARGENT ET BANQUE

Carte ec et code NIP

La nouvelle carte ec fera plaisir à tous ceux dont la mémoire défaille. En effet, pour la première fois, le passage de l'ancienne à la nouvelle carte bancomat se fera sans changement de code NIP.

Plus aucun besoin de préparer nos méninges à mémoriser les six chiffres d'un code NIP que jusqu'à présent, le passage d'une échéance à l'autre modifiait sans vergogne. Ce mois, une grande partie des cartes ec en circulation seront renouvelées (pour Raiffeisen, environ 145 000 sur un total de 200 000) avec le report automatique de l'ancien code NIP (en anglais: Personal Identification Number) sur la nouvelle carte.

Deux avantages

Les clients ont tout à gagner à cette innovation. D'abord, ils n'auront pas besoin de se rendre à la poste pour retirer le traditionnel envoi recommandé. Ensuite, ils ne devront plus faire un effort de mémoire pour se rappeler la combinaison sésame. Cette décision, ô combien réjouissante, est surtout motivée par les économies qu'elle va engendrer. Chaque carte coûtera environ 5 francs meilleur marché, du moins pour l'USBR, qu'elle vienne du fabricant (Orell Füssli) ou de la banque émettrice. Argument à ne pas sous-estimer si l'on songe à la croissance constante des frais informatiques dans le monde bancaire.

Recycler

Pour ceux qui sont déjà titulaires de la nouvelle carte ec, pas de problème: ils peuvent utiliser l'ancienne jusqu'à fin 1994. Mais dès le 1er janvier 1995, cette carte-là sera périmée. Petite restriction toutefois: il n'est plus possible de modifier son code NIP sur l'ancienne carte quand on utilise déjà la nouvelle.

Les cartes ec échues (telles que la carte Raiffeisen Eurocard) ne doivent en aucun cas être jetées à la poubelle; il faut simplement les ramener au guichet de la banque. Les Banques Raiffeisen les retournent ensuite à Orell Füssli qui prend en charge leur recyclage.

Rectificatif

Dans le numéro 10/94 de Panorama, une erreur s'est glissée dans notre article consacré aux obligations de caisse. La Confédération ne prélève pas 1,50 francs par tranche de mille francs mais 0,06%, par année. Ce qui donne, en conséquence, 60 centimes de frais pour une obligation de mille francs.

(ma.)

Illustration: Erik Vogelsang/B&P

■ POLITIQUE COMMERCIALE

Le GATT reconnaît le travail des paysans

Malgré d'indéniables avantages pour la Suisse sur le plan mondial, l'accord général sur les douanes et le commerce – le GATT – accentue la pression sur notre monde rural. Seul un élargissement des paiements directs pourra éviter l'ajustement des structures.

MARTIN SINZIG

Le huitième cycle des négociations du GATT s'est terminé en décembre 1993 à Genève. Il a mis un terme à sept années de négociations et a entériné un accord existant depuis 1947 sur les douanes et le commerce, englobant, dans la foulée, un accord sur les services et la propriété intellectuelle. L'ensemble compose la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC).

C'est en date du 15 avril 1994 que les accords finaux de cette conférence générale et multilatérale ont été signés à Marrakech au Maroc. Ils entreront en vigueur le 1er janvier 1995.

Le marché mondial ouvre ses portes

Les données de l'Uruguay Round du GATT ont été plébicitées par les autorités helvétiques ainsi que par les unions professionnelles en ce sens qu'elles ouvraient la voie au marché mondial des 120 états membres. Ce qui n'est pas rien pour un pays comme la Suisse, axé sur les exportations, vitales pour elle.

D'une part, les frontières douanières et le contingentement tombant, les entreprises suisses auraient plus de facilité à pénétrer les marchés étrangers.

D'autre part, les principes fondamentaux du GATT – notamment, la non-discrimination, le libre-échange et la transparence, sont, du point de vue suisse, des arguments de poids. Enfin, la protection internationale de la propriété intellectuelle – brevets, droits d'auteur relatifs aux marques et aux prototypes, secrets de fabrication – serait renforcée.

La multifonctionnalité reconnue

Le GATT accentuera encore la pression que subit à l'heure actuelle l'agriculture suisse. Dans la convention relative à l'agriculture, on reconnaît de droit international, et pour la première fois, la multifonctionnalité de l'agriculture, un acquis que l'on peut partiellement attribuer aux efforts de négociation de la délégation suisse, souligne entre autre Thomas Schwendimann du service de l'information du Département fédéral de l'économie publique. A été également adopté le principe des paiements directs non liés à la production. Une clause de sauvegarde permettra en outre au marché agricole suisse de se protéger d'importations massives pendant la période transitoire.

L'adaptation aux accords du GATT devrait avoir lieu sans «gros effondrement des structures» précise encore le Professeur Peter Rieder de l'Institut d'économie rurale de Zurich (EPFZ). Selon une étude menée le 23 septembre 1994 en collaboration avec les responsables GATT de la Confédération, ces accords ne compromettront pas la mise en place d'une réglementation uniforme.

Augmenter les paiements directs

La baisse du revenu des exploitants agricoles liée à la baisse des prix à la production devrait atteindre 1,4 milliards de francs pour la période de 1993 à 2002. Cette perte pourrait être compensée soit par des paiements directs supplémentaires ou par une fort ajustement des structures. L'étude précitée a ainsi démontré qu'il serait nécessaire d'augmenter les paiements directs à 1,2 milliards de francs.

Etant donné que la Confédération pourrait économiser 700 millions de francs en raison de la réduction des postes budgétaires «garantie des prix» et «garantie des ventes», ses dépenses supplémentaires n'atteindraient réellement que 500 millions de francs.

Si de tels moyens n'étaient pas débloqués, on estime qu'entre 1994 et 2002, on pourrait assister à un doublement des mutations structurelles, par rapport à celles des années 80.

USP est déçue

Les partis politiques et les unions professionnelles ont applaudi comme un seul homme à l'adhésion de notre pays à la nouvelle organisation mondiale du commerce. Mais l'Union suisse des paysans (USP) s'est montrée déçue après la dislocation du comité du GATT, principalement sur le fait que le Conseil fédéral n'ait pas voulu ancrer dans les textes des mesures financières conformes aux dispositions du GATT, telles que la répartition du soutien de la production et des subventions d'exportation.

L'Union des paysans a donc reporté ses espoirs sur le parlement, lequel devra prendre en charge les adaptations légales nécessaires lors de sa session d'hiver en décembre, vu l'importance des enjeux et l'urgence de la chose. La ratification des accords de l'Uruguay Round et l'adhésion à l'OMC ne pourront pas être possibles avant début avril 1995. Dans le cas d'un référendum, la votation populaire n'interviendrait pas avant le 25 juin et il ne faudrait pas s'attendre à une ratification avant le 1er juillet.

Photo: Keystone

Entretien avec Heidi Bravo, Union suisse des paysans: «Nous faisons appel à la solidarité de toutes les branches économiques»

Sans compensation financière de la baisse des revenus agricoles engendrée par le GATT, tout le monde rural suisse sera remis en question, souligne Heidi Bravo, responsable des relations internationales auprès de l'Union suisse des paysans.

PANORAMA *Quelle position adopte l'USP face au GATT?*

HEIDI BRAVO: Pour les paysans suisses, les accords du GATT sont durs. Mais il faut bien se rendre compte que l'agriculture n'est qu'une partie de notre économie. Et si les autres branches ont besoin du GATT, nous devons alors faire appel à leur solidarité afin qu'elles nous aident à adoucir et à rendre vivables les conséquences négatives du GATT sur l'agriculture.

Quelles conditions essentielles l'USP pose t-elle comme préalable à la mise en application du GATT?

Une de nos principales revendications est le financement compensatoire de la baisse prévue du revenu agricole de 1,2 à 1,5 milliards d'ici 2002. Etant donné que le subventionnement à la production tombera, nous demandons que ces fonds soient transformés en paiements directs conformes aux directives du GATT et en d'autres mesures. Sans cette compensation, et malgré de grands efforts, il sera impossible à notre agriculture de se maintenir au niveau des autres branches économiques. Faute de quoi également, il y aurait lieu de remettre en question l'existence même de l'agriculture suisse.

Interview: Martin Sinzig

Du plaisir et des jeux grâce aux cadeaux et cartes de l' UNICEF

Crayons de couleur
Crayons non laqués
et d'une qualité supérieure
en bois de cèdre.

Boîte avec 12 crayons
de couleurs
No. de commande: K494
Prix: Fr. 12.–

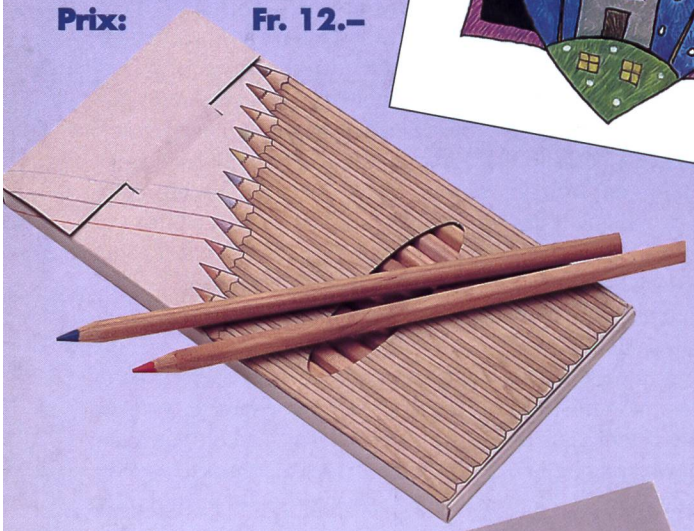

Cartes: Motifs de Noël modernes
Boîte à 10 cartes
avec enveloppes

(2x5 motifs,
13,5x13,5 cm)
No. de commande: 4970N
Prix: Fr. 22.–

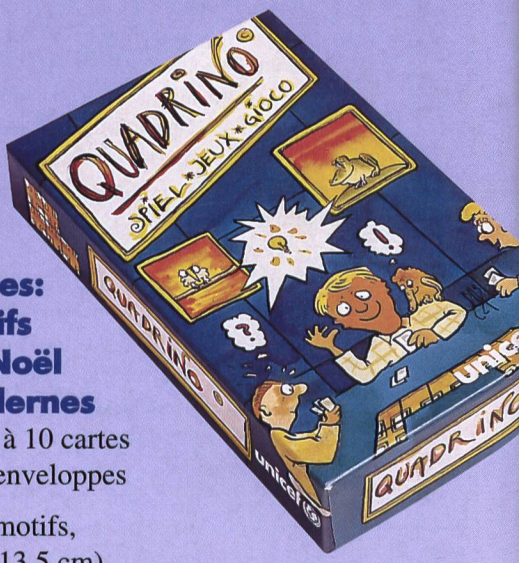

UNICEF-Quadrino
Rapallo, le célèbre créateur
suisse de bandes dessinées,
a mis au point ce jeu de car
tes pour l'UNICEF.
A l'aide de 40 morceaux
carrés, on forme un tableau

Format: 42x26 cm
A partir de 5 ans
No. de commande: K493
Prix: Fr. 19.–

Livre à dessins «Folio»
40 tableaux différents et un
minimum d'explications
donnent à l'enfant la possi-
bilités de développer sa pro-
pre imagination en jouant.

Format: 48x33 cm
A partir de 6 ans
**No. de com-
mande: K495
Prix:
Fr. 29.50**

**En achetant
les produits UNICEF vo
soutenez les enfants**

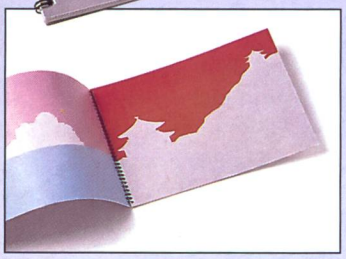

BULLETIN DE COMMANDE:

No. de comm.	Nombre	Description	Prix
K495		Livre à dessins «Folio»	Fr. 29.50
K494		Crayons de couleur	Fr. 12.–
K493		UNICEF-Quadrino	Fr. 19.–
4970N		Cartes: Motifs de noël modernes	Fr. 22.–

☐ **OUI!** Envoyez-mois gratuitement le catalogue général

Nom: _____

Prénom: _____

NPA/Lieu.: _____

Place: _____

Téléphone: (pour de plus amples informations) _____

Participation aux frais d'expédition Fr. 4.50. Vous recevrez la marchandise avec facture dans 7 à 10 jours.

unicef

Comité suisse pour l'UNICEF
Baumackerstrasse 24
8050 Zurich
Téléphone 01/312 22 66
Fax 01/312 22 76

■ RAIFFEISEN EXCLUSIF (X)

Les Banques Raiffeisen ont des particularités bien à elles. «Panorama» vous présente ce que notre groupe a de différent.

Le compte épargne sociétaire

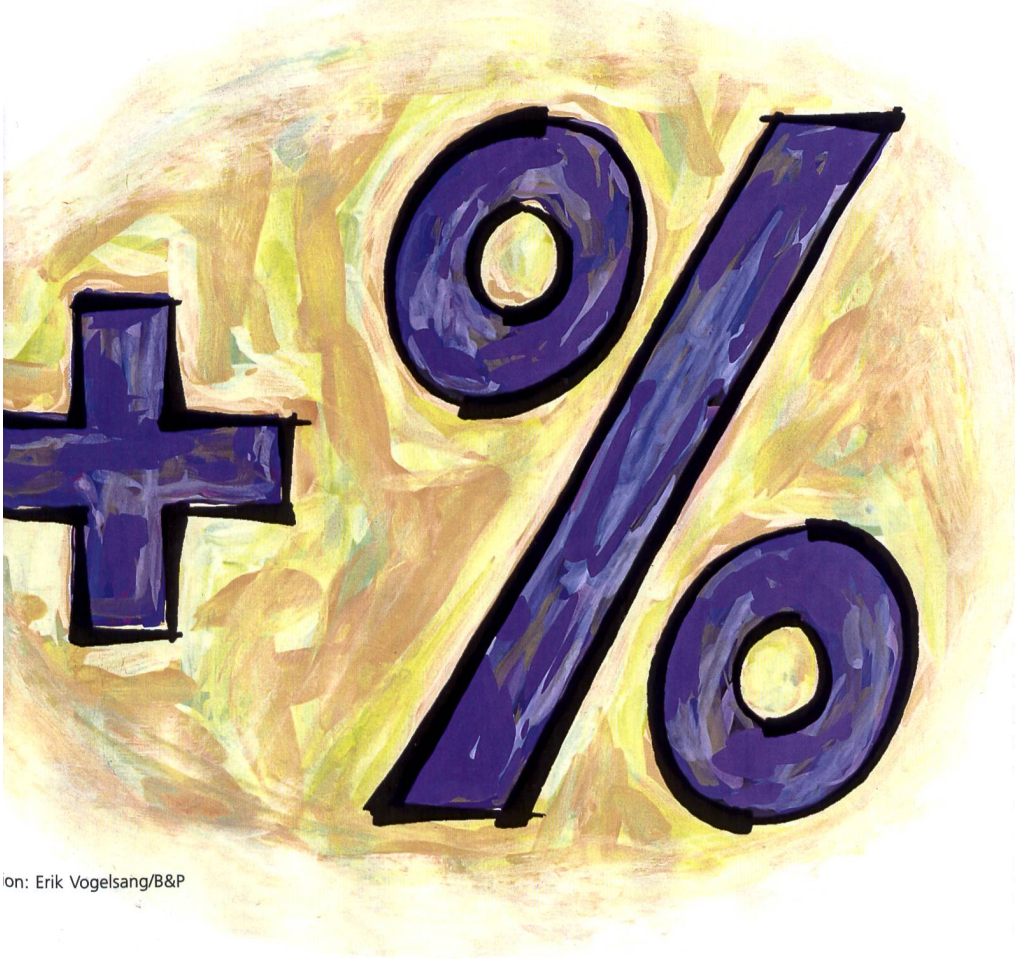

on: Erik Vogelsang/B&P

Dix années se sont écoulées depuis l'émergence d'une idée qui allait devenir un véritable fil conducteur pour les Banques Raiffeisen. Afin d'attirer à sa banque des fonds passifs supplémentaires, un gérant imagina d'offrir aux sociétaires de l'établissement un avantage particulier pour les inciter à venir déposer leur argent «chez lui». Un taux préférentiel? dès lors, les sociétaires et les clients réguliers de la banque eurent accès à cette formule. Ce que le gérant introduisit d'abord comme un «livret d'épargne sociétaire» devint par la suite le compte épargne sociétaire.

En tête du classement

Le «père spirituel» de cette prestation peut constater, non sans fierté et satisfaction, que son «enfant» a vite grandi en dix ans. Non seulement, le compte épargne sociétaire représente dans sa banque le plus gros volume de fonds mais il a pris aussi racine dans la plupart des Banques Raiffeisen. Aujourd'hui, le compte épargne sociétaire est devenu leader.

Il fait l'unanimité des gérants qui le proposent à leurs sociétaires. L'un d'eux précise que le compte épargne sociétaire est son meilleur atout. On le comprend aisément quand l'on sait que lorsqu'il l'a introduit en 1992, le nombre de ses sociétaires s'est multiplié par cinq par rapport à l'année précédente.

550 000 sociétaires

Parallèlement à la forme coopérative des Banques Raiffeisen, à leur rayon d'activité délimité et à leur proximité de la clientèle, le compte épargne sociétaire est sans nul doute une des raisons qui a permis à l'Union de fêter au début de cette année son 500 000e sociétaire. Et la courbe n'a pas encore fini son ascension étant donné qu'elle approche allègrement du 550 000.

Cette progression continuelle du nombre des sociétaires est la résultante indéniable du lancement du compte épargne sociétaire. En outre, de nombreux gérants ont constaté que de «l'argent frais» était venu en compte et que la prestation n'a pas seulement provoqué un glissement des fonds des formes traditionnelles d'épargne vers le compte épargne sociétaire. A l'heure actuelle où les banques se disputent plus que jamais le marché, le compte épargne sociétaire reste un argument de premier ordre pour les Banques Raiffeisen.

(ma.)

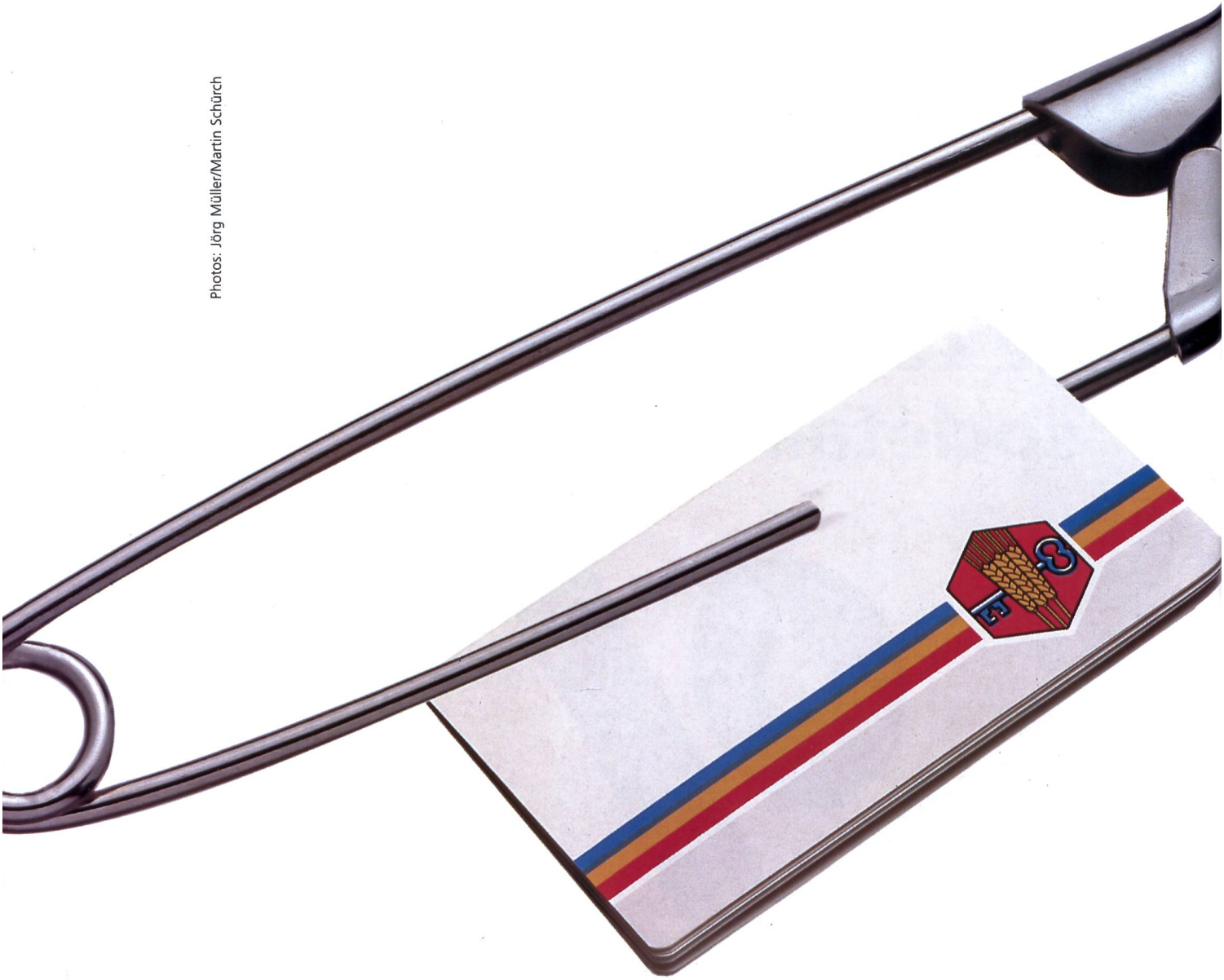

Photos: Jörg Müller/Martin Schürch

■ ARGENT ET BANQUE

Haute protection pour les épargnants

L'idée de protéger les fonds déposés par les clients émane du krach boursier des années trente. Une convention bancaire datant de 1984 a réglementé les paiements lors de liquidations d'instituts puis a été remplacée en 1993 par un nouveau texte.

VIRGINIA F. BODMER-ALTURA

Le krach boursier de New-York au cours des années trente entraîna la banqueroute et la réorganisation des banques sur le plan mondial, ce qui provoqua une perte de confiance de leurs créanciers, les épargnants principalement, qui virent leurs dépôts sombrer avec le reste. En Suisse, la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne entra en vigueur le 1er mars 1935.

Les intentions du Conseil fédéral étaient claires: «L'influence sans limite de ceux qui règnent sur le marché financier et qui font du crédit est incontestablement un des principaux pouvoirs de notre époque. Dans de telles conditions, l'activité bancaire est devenue une sorte de service public».

Malgré cette constatation, on a laissé aux banques les pleins pouvoirs sur la protection des fonds déposés, au

sens du droit de la propriété, du droit économique, du commerce et des sociétés.

La loi révisée

Le Conseil fédéral a défini comme suit le but de la première révision de la loi sur les banques en 1971: « La loi sur les banques entrée en vigueur le 1er mars 1935 visait trois principes interdépendants: la protection des créanciers des banques, la protection de l'économie en général contre le risque d'une fuite massive de capitaux et la protection des banques elles-mêmes contre des retraits d'argent en nombre.

Mais la protection des déposants est prioritaire. Ils peuvent désormais s'appuyer sur les réglementations relatives à l'organisation des banques, à la liquidité et aux capitaux propres requis, à la publication des résultats, à la responsabilité et aux dépôts d'épargne.» Il s'agit donc de mesures préventives de protection des épargnants et reposant sur des textes de loi.

Une protection ultérieure

Mais, malgré la loi et les interventions de l'organe de surveillance, on ne peut exclure les cas de redressement financier ou de banqueroute.

Pour se prémunir de telles éventualités, les banques helvétiques ont signé en 1984 une convention sur «le paiement des dépôts d'épargne et des avoirs en compte lors de la liquidation forcée d'une banque», s'obligeant ainsi à protéger les épargnants selon une procédure clairement établie.

Contrairement à ce qui se pratique dans d'autres pays, cette disposition n'est pas une simple «caisse de secours», car si tel était le cas, l'on pourrait voir certaines banques «lessivées» se renflouer sur le dos des plus saines, selon le principe des vases communicants.

Depuis le 1er juillet 1993, une nouvelle convention entièrement révisée et adaptée aux nouvelles dispositions de droit, est entrée en vigueur.

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen l'a ratifiée pour l'ensemble de ses banques. Comme les précédentes, cette convention n'est applicable que lors d'un sursis concordataire ou de mise en faillite d'une banque cosignataire du texte.

Les particularités

La convention oblige les banques à garantir les fonds de la clientèle de la banque en péril, dans les deux cas précités. Les fonds concernés sont:

- Les avoirs d'épargne en compte (Loi fédérale Art. 16/1)
- Les comptes-salaires
- Les comptes sur lesquels sont versés régulièrement des rentes vieillesse ou d'invalidité.

Le dédommagement maximal par client est limité à 30 000 francs, après déduction de toutes les dettes, telles que les crédits hypothécaires par exemple. Pour pouvoir profiter de cette possibilité, le client doit mettre ses avoirs en gage pour le compte de l'Association suisse des banquiers (ASB). L'ASB est donc habilitée à réclamer ce capital pour elle en procédure concordataire.

La morale de l'histoire

Malgré toutes ces mesures préventives de protection, il est confortable de savoir que l'argent que l'on a déposé est en sécurité pour longtemps et que l'on n'aura pas l'occasion de faire intervenir toutes ces dispositions, si l'on souhaite bien sûr, bâtir une relation bancaire sur la solidarité et non pas uniquement sur des taux d'intérêt alléchants.

Le financement

Les banques refinancent l'excédent des avances effectuées après la clôture de la faillite selon divers moyens:

- versement d'une contribution de base, calculée en fonction du bénéfice brut dégagé par chaque institut, soit 250 francs par tranche d'un million. Le maximum est fixé à 200 000 francs par banque. Les banques qui ne réalisent pas plus de deux millions de bénéfice brut sont exemptées de ce versement. Si les avoirs à garantir sont inférieurs à 10 millions par cas, la contribution de base est réduite à 30% de la garantie.
- La contribution variable est évaluée d'après les fonds d'épargne et de dépôts auprès de chaque banque, en proportion de ce qu'ils représentent sur l'ensemble des banques (les statistiques de la Banque nationale fournissent les éléments du calcul, qui devraient d'ailleurs être affinés à l'avenir en raison de nouvelles prescriptions affectant l'établissement du bilan).

Des réductions pour les Banques Raiffeisen et les banques cantonales

L'engagement total en fonds de garantie à verser par toutes les banques signataires de la convention ne peut jamais dépasser un milliard de francs. Si ce montant devait être atteint, d'autres avances seraient prévues en fonction des remboursements précis ou des amortissements nécessaires.

Et si tout le système bancaire suisse était en crise, le Conseil d'administration de l'ASB a compétence pour étendre les dispositions de cette convention à d'autres instituts au bord de la ruine, afin d'éviter une aggravation de la situation.

Les Banques Raiffeisen et les banques cantonales bénéficient quant à elles, d'une réduction de 12,5 % de la contribution variable.

D'autres améliorations

Dès que la révision de la loi sur les faillites et les poursuites entrera en vigueur, la convention sur la protection des épargnants sera adaptée au nouveau texte. A cela s'ajoutera un élargissement de la protection qui s'étendra aux allocations d'entretien et de soutien définies par le droit de la famille. Seront également concernés les fonds des comptes de dépôt et de placement ainsi que les obligations de caisse. En revanche, les dépôts que d'autres banques auraient effectués auprès de la banque en difficulté restent exclus. La garantie de tels fonds est une contribution solidaire des banques et représente une possibilité à court terme, pour les clients de la banque, d'accéder aux parts de remboursement (résultats de la liquidation ou parts de faillite) dans l'attente que la procédure de liquidation, assez longue jusqu'à présent, soit bouclée.

Un panier rempli d'indices

A l'automne, quand le patronat et les syndicats se mettent à négocier les salaires, le panier de la ménagère est un élément statistique qui permet de calculer le renchérissement.

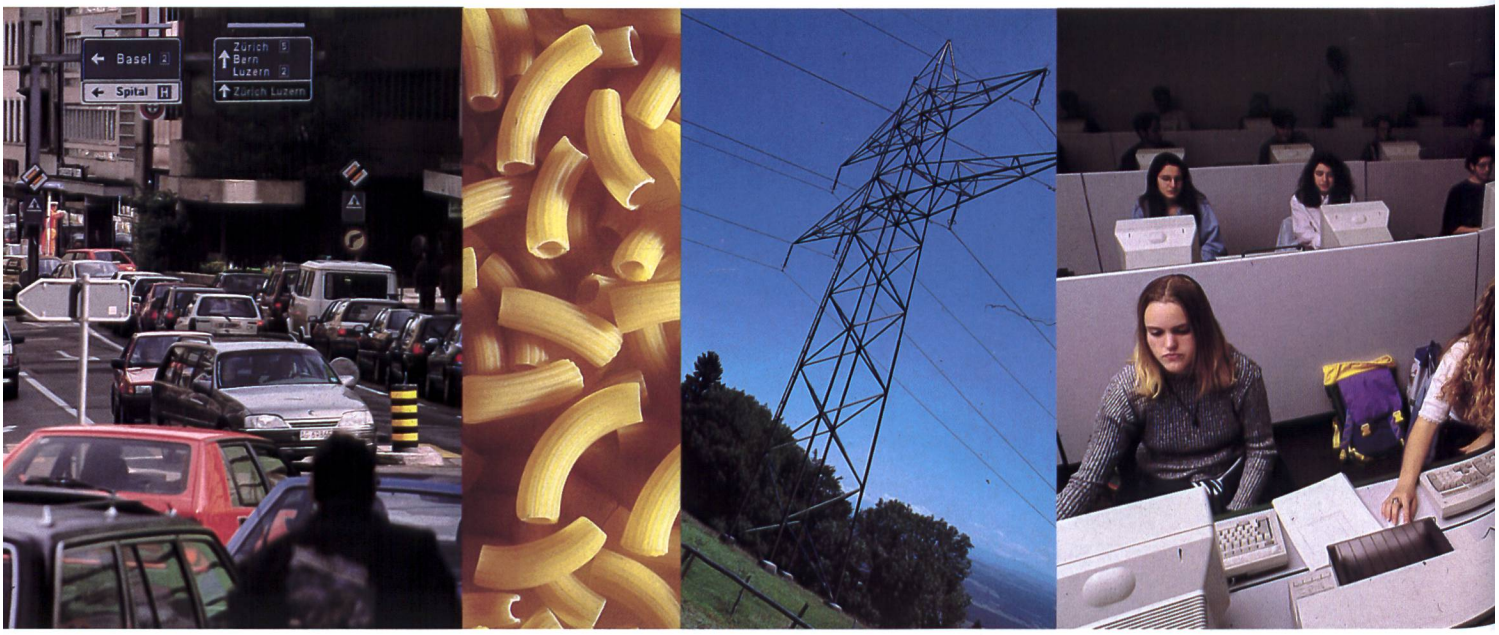

MARTIN ZIMMERLI

C'est très simple: prenez un grand panier et remplissez-le des produits usuels et des services que le ménage suisse moyen achète tout le long de l'année. A intervalles réguliers, les économistes en calculent le montant, le comparent à celui du mois précédent ou celui du même mois de l'année d'avant. C'est ce que l'on appelle le renchérissement mensuel ou annuel. Si l'année 1986 atteignit le plus bas plancher avec 0,8%, le renchérissement a depuis lors graduellement augmenté pour culminer à 5,9% en 1991.

A partir de cette année-là, il est tout de même revenu à 4% en 1992, à 3,3% l'an passé et il paraît que pour cette année, il devrait à nouveau se situer en dessous de 1% – les signes étant là.

Evaluation de la consommation en 1990

Ainsi présenté, il semble simple de calculer l'indice des prix à la consommation et d'en déduire le taux de renchérissement; pourtant, tous les facteurs à prendre en compte rendent l'opération complexe. Première question: quels articles va-t-on choisir et en quelle quantité? De toute évidence,

Les huits groupes du panier de la ménagère

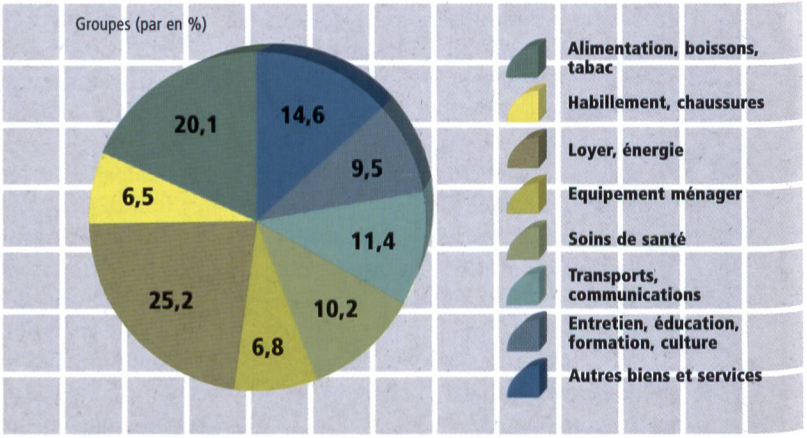

pour obtenir des résultats qui «collent» à la réalité, il faut déterminer ce que le panier de la ménagère moyenne contient effectivement. Donc, en 1990, une étude a été réalisée auprès d'environ 2000 ménages sur leurs habitudes de consommation, lesquels ont dû aussi tenir provisoirement la comptabilité de leurs achats.

Poisson frais: 0,171%

Cette étude a donné des réponses claires: par exemple, les Suisses dépensent en moyenne 0,171% du total du panier pour du poisson frais, 0,084% pour des oignons, 0,248% pour les chaussures des enfants, 2,037% pour l'essence, 0,345% pour le cinéma et 0,040% pour le matériel sanitaire. En tout, on a répertorié 246 positions composant le fameux panier de la ménagère – produits et services – et leurs prix sont régulièrement relevés dans 24 communes de Suisse.

Les dépenses de santé ont augmenté

Depuis son introduction, l'indice suisse des prix à la consommation a subi cinq révisions en 1926, 1959, 1966, 1977 et l'année dernière. Contrairement à la révision partielle de 1982, la dernière effectuée a révélé de profondes mutations dans la structure du panier: le poste «alimentation, boissons, tabac» représente 16,3 % du total (en 1982: 20,1 %); les „transports et communications" sont passés de 14 à 11,4%. En revanche, la santé a presque doublé (de 5,9 à 10,2%) tandis que «Loyer et énergies» a progressé de 23,5% à 25,2%.

Indice des prix et non pas coût de la vie

L'indice des prix n'est représentatif que si on ne modifie pas le contenu du panier ou si on ne le manipule pas, pour des raisons politiques (en excluant par exemple le tabac) et écologiques (modification du prix de l'essence).

Il faut bien savoir que l'indice des prix ne mesure pas les fluctuations du coût de la vie ou les dépenses des ménages mais juste leur influence sur les prix. C'est donc un indice des prix et non pas un indice du coût de la vie.

Photos: Patrick Lüthy

Le panier de la ménagère comporte 276 positions.

Pour ceux que cela intéresse

«Révision de l'indice suisse des prix à la consommation – Concept d'un nouvel indice»
Edité par l'office Fédéral de la statistique, prix: 12 Frs.
Tél. 031/ 323 60 60

«Indice des prix à la consommation»
Edité par l'Office fédéral de la statistique.
Parution mensuelle. Comporte l'indice détaillé des 276 positions du panier de la ménagère, les prix moyens de marchandises et services sélectionnés ainsi que les taux de renchérissement dans quelques régions suisses et pays de l'OCDE.
Prix: 6 Frs.
Tél. 031/ 323 60 60

Les communes à indice

Les prix des biens et services sont régulièrement relevés dans 24 communes de Suisse. Il s'agit de:
Grands centres régionaux: Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Neuchâtel, Bienne, Berne, Thoune, Bâle, Aarau, Zurich, Winterthour, St-Gall, Coire, Lucerne, Lugano.
Centres périphériques: Biasca, Loèche, Porrentruy, Schwanden.
Communes régionales: Wassen, Zuoz, Kestenholz, Beggingen.

Comparable sur le plan international

Sur le plan international, l'usage veut que certains postes ne soient pas pris en considération lors du calcul de l'indice des prix. Il s'agit plus particulièrement des impôts directs, des primes d'assurance et des caisses maladie. Notre nouvel indice correspond aux normes européennes et l'on peut ainsi le comparer aux autres.

Renchérissement depuis 1914: 906%

A l'entrée en vigueur en mai 1993 du nouvel indice entièrement révisé, on attribua la valeur 100 au panier de la ménagère. Une année plus tard, en mai 1994, l'indice se trouvait à 100,4 (Base 100 mai 1993). Le renchérissement a donc été de 0,4% en l'espace de ces douze mois.

Ce nouvel indice ne doit être utilisé qu'avec beaucoup de réserve par rapport aux indices précédents, en raison des modifications intervenues sur les différents composants du panier. Toutefois, si l'on se réfère au plus ancien indice (base 100: juin 1914), on s'aperçoit qu'en juin 1994, on est arrivé à 906,8. C'est-à-dire, qu'au cours des quatre-vingt dernières années, le coût de l'entretien d'un ménage s'est tout simplement multiplié par 9. Par comparaison, et avec la même base, l'indice se situait à 469,8 en juin 1974 et à 676,3 en juin 1984.

Et par le téléphone

Le «129» vous informe sur l'indice des prix à la consommation actuel et sur le renchérissement mensuel ou annuel.

Des travaux à faire soi-même

Repeindre, tapisser, lambrisser: trois possibilités de rénovation qui sont à la portée du profane. Notre article vous explique comment procéder . . . mais aussi dans quels cas il vaut mieux faire appel à un professionnel.

EDITH BECKMANN

Qu'il s'agisse du sol en ciment, de la barrière du jardin, d'un papier peint en fibre brute, des balustrades en fer ou du cadre des fenêtres, une couche de peinture ou de vernis n'a pas pour seule fonction d'embellir, mais aussi de protéger le matériel – raison pour laquelle il faut faire appel à des produits différents selon les cas.

Pour les parois, les plafonds et les façades, on recourt normalement à des dispersions. Elles s'appliquent sans peine au rouleau ou au pinceau, se diluent dans l'eau, ont peu d'odeur, sèchent vite et tiennent bien. Comportant une part minime de dissolvants organiques (zéro à trois pour cent), qui aident à la formation d'un film, elles peuvent être utilisées sans hésitation. Il existe des dispersions pour l'intérieur, pour l'extérieur ou encore des dispersions anti-moisissures pour les locaux spécialement humides tels que la cuisine et la salle de bain. L'offre est immense: faites-vous conseiller lors de l'achat.

Préparez le support

Afin que l'application tienne bien et de manière durable, il est important de bien préparer la surface à peindre. Les parois, les plafonds et les sols doivent être soigneusement nettoyés. Si l'ancienne couche, sur bois ou sur métal, fait des cloques ou s'écaille, il faut l'enlever entièrement.

Le bois sera poncé au papier de verre, puis apprêté. Des inégalités dues par exemple à des coups ou à des fissures doivent être préalablement colmatées à l'aide d'un enduit et d'un couteau de peintre. L'apprêt une fois sec, le poncer légèrement au papier de verre fin, puis bien nettoyer les résidus de ponçage avant de peindre.

Cacher avec des bandes adhésives les éléments qui ne doivent pas être vernis. Recouvrir également les environs de la surface à travailler: cela économise un temps fou en nettoyage!

Glacis poreux

Les châssis des fenêtres ne doivent pas être laqués, mais glacés. Les glacis laissent le bois «respirer» tout en le protégeant de manière étanche contre l'eau de pluie. Ils sont plus durables que les peintures. Autre avantage: pour appliquer un nouveau glacis, il n'est pas nécessaire d'enlever l'ancien, il suffit de le dépolir avec un papier abrasif mi-fin.

Si vous désirez changer la couleur de votre façade, adressez-vous d'abord à l'administration municipale compétente pour vous renseigner sur les prescriptions légales.

Les outils à utiliser dépendent des surfaces à enduire: pinceaux larges

Si vous voulez repeindre . . .

■ **Les bidons de peinture entamés** doivent être refermés hermétiquement et conservés couvercle en bas. Le contenu restera ainsi utilisable plusieurs mois.

■ **Grumeaux, peaux et durcissements** dans les bidons entamés sont faciles à éliminer: tendre un bas nylon au-dessus d'un seau, bien le fixer et verser la peinture à travers ce tamis improvisé.

■ **Pour repeindre une pièce,** commencer toujours par le plafond: d'abord dans le sens de la longueur, puis en largeur, puis encore une fois en longueur. Puis peindre les parois, toujours de haut en bas.

■ **Les pinceaux neufs** risquent de perdre des poils lorsque l'on commence à peindre. Pour éviter cela, les suspendre de manière à laisser tremper les poils dans un verre d'eau, douze heures avant l'emploi.

■ **Nettoyez les pinceaux** après usage: ils pourront resservir. Achetez le produit de nettoyage qui correspond aux vernis, laques ou glacis que vous utilisez.

■ **Les rouleaux à peinture** peuvent aussi être nettoyés et réutilisés ainsi plusieurs fois. Pour le nettoyage, une grille égouttoir est indispensable (la même que l'on utilise lorsqu'on peint), sinon gare aux taches!

Photos: Patrick Lüthy

Prévention des accidents

Le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa) diffuse gratuitement différents aide-mémoire sur le thème la sécurité à la maison, au jardin ou à l'atelier (ainsi que dans la pratique des sports et dans le trafic routier). «Coignée à la maison ne nécessite point de bûcheron» (pour les travaux que l'on effectue soi-même dans l'appartement) et «Securité dans l'atelier» contiennent des conseils sur les sources de risques que comporte les divers travaux de bricolage et sur la manière de les éviter.
Joignez à votre commande une étiquette autocollante à votre adresse et envoyez-la à: bpa, case postale 8236, 3001 Berne.

ou étroits, plats ou ronds, épais ou fins, rouleaux en matières différentes, pistolets pour de très grandes surfaces, sprays pour de plus petites.

Envie de changer le papier peint?

Il est essentiel de bien planifier et de procéder par étapes. Autant que possible, la chambre à retapisser devrait être entièrement vidée. Enlevez le fusible ou débranchez le disjoncteur avant d'enlever les plaques des interrupteurs et des prises de courant.

Poser le nouveau papier peint sur l'ancien est trop risqué. On trouve dans le marché des produits pour dissoudre la colle, qu'on applique avec une éponge. Laisser agir, puis décoller progressivement le papier à l'aide d'un couteau de peintre. Les parois doivent être préparées avec soin, car la moindre irrégularité apparaîtra sous la nouvelle tapisserie. Boucher les fissures et les trous avec un enduit. Respecter le mode d'emploi et le temps de séchage indiqué. Ensuite, aplanir l'enduit avec du papier de verre.

Il est facile de tester si le support est assez ferme. On peut gratter

l'enduit avec l'ongle: si cela laisse une marque nettement visible, le support est trop tendre. On peut aussi appliquer une bande de papier collant et la retirer brusquement: il ne faut pas que des morceaux d'enduit restent collés. Un support trop tendre, ou des parois de plâtre ou d'aggloméré, matériaux très absorbants, doivent être consolidés ou étanchés à l'aide d'un apprêt. Si la paroi est imprégnée d'humidité ou tachée de salpêtre, le recours à un spécialiste est nécessaire pour l'assainissement.

Combien de rouleaux?

Le nombre de rouleaux de papier peint nécessaires dépend de la hauteur de la pièce (normalement 230 à 240 cm), de son périmètre et du motif. Un rouleau de papier peint est large d'environ 50 cm et long d'une bonne dizaine de mètres. On le découpe en lés de longueur égale à la hauteur de la pièce plus une marge d'au moins 10 cm.

Avec un papier peint uni, on peut tapisser environ deux mètres de paroi. D'où la règle approximative: périmètre de la pièce divisé par 2 = nombre de rouleaux.

Si c'est un papier peint à motifs, il faut compter une marge supplémentaire. Estimation: périmètre de la pièce divisé par 1,5 = nombre de rouleaux. Pour découper, poser le papier peint sur une table, avec l'impression sur le dessus, de manière que les motifs se raccordent avec le lé précédent, et couper en laissant une marge d'au moins 10 cm.

Papiers préencollés

Il existe des papiers peints préencollés qu'il suffit de plonger dans l'eau environ trente secondes. Chan-

ger l'eau après huit à dix lés. Pour les papiers peints traditionnels, il vaut la peine, le jour avant, d'enduire les parois d'amidon délayé, afin de faciliter le travail.

Il est rare qu'une paroi soit vraiment droite. Tracez donc, à l'aide d'un fil à plomb (ou d'une paire de ciseaux au bout d'une ficelle) et d'une règle, une ligne parfaitement verticale sur la paroi. Cette marque servira de repère pour la pose du premier lé. Faites en sorte que les angles de la pièce tombent à peu près au milieu d'un lé.

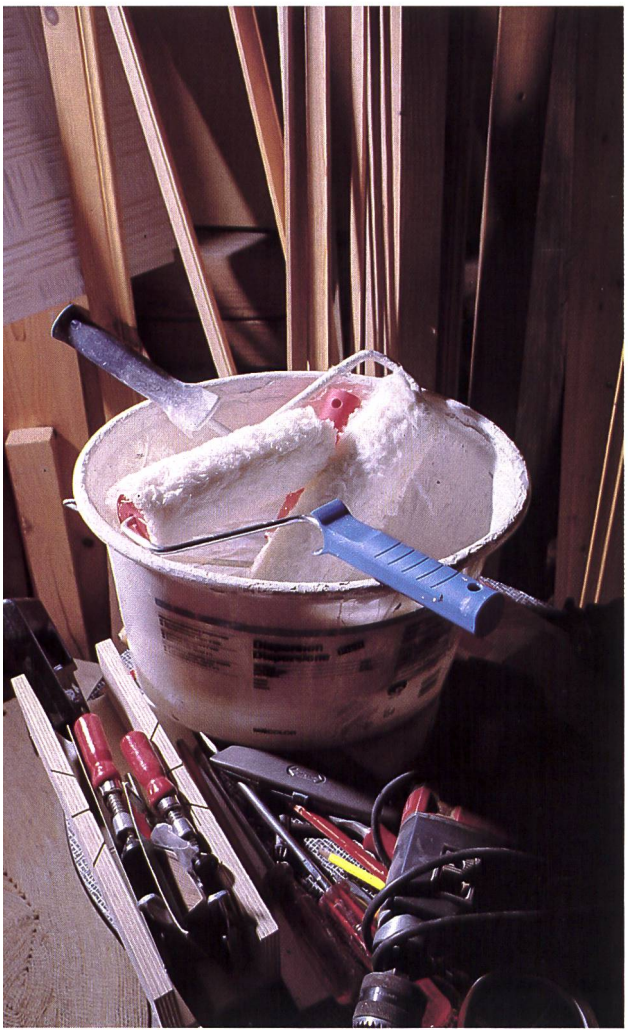

Dans votre atelier, la prudence est de rigueur.

Pour encoller le papier peint, le poser sur une table avec l'envers en haut. Appliquer la colle d'amidon de manière uniforme à l'aide d'une brosse tête-de-loup (comme pour nettoyer les plafonds) ou d'une brosse large. Tendre solidement un fil de fer au-dessus du seau pour y essuyer la brosse.

Pliez, ça va mieux

Encollez d'abord la moitié du lé, puis pliez-la en deux; encollez ensuite l'autre moitié et pliez-la également. Le lé ainsi raccourci est plus commode à transporter sur l'avant-bras et plus facile à poser.

Placez contre le mur la moitié supérieure en commençant par l'angle du plafond, en laissant un excédent d'environ 5 cm de papier, et en suivant exactement la ligne verticale que vous avez tracée. Faires adhérer le papier à l'aide d'un balai de colleur, en descendant alternativement du milieu vers les bords pour chasser les bulles d'air qui se trouveraient entre le papier peint et le mur. Puis dépliez la moitié inférieure et procédez de la même manière.

En pressant avec les doigts, appliquez bien le papier dans l'angle formé avec le plafond. Coupez avec précaution la partie excédentaire à l'aide d'un cutter, le long d'un couteau de peintre large. Enlevez les éventuelles traces d'amidon avec une éponge. Procéder de même le long de la plinthe bordant le plancher.

Allez-y avec soin

Posez les lés à joints vifs, c'est-à-dire exactement bord à bord, sans chevauchement. Utilisez une roulette de colleur pour bien plaquer les bords des lés. Pour les obstacles tels que prises et interrupteurs, commencer par passer le papier peint par-dessus et ensuite seulement pratiquer les découpes. Ne jamais passer un angle avec un lé. Mesurer la distance restant entre l'angle et le dernier lé, compter environ 3 cm de marge, puis couper

un lé sur toute sa longueur à cette mesure et le coller. Tracer sur l'autre paroi une nouvelle ligne parfaitement verticale, qui servira de repère pour coller l'autre moitié du lé.

Les lambris, ce n'est pas sorcier

Les revêtements en bois sont décoratifs et améliorent le confort. Il n'est pas difficile de lambrisser soi-même. Cependant, si le fond est humide ou si le but est d'améliorer l'isolation thermique, les conseils d'un professionnel s'imposent. Peu importent ici une tapisserie usée, une peinture qui s'écaille ou une surface irrégulière. Le fond n'a pas besoin d'être préparé, car le lambris ne viendra pas

à même le mur, mais sera posé sur un châssis de lattes.

Les murs extérieurs – de même que les parois ou les plafonds donnant sur des pièces non chauffées – devraient dans tous les cas recevoir une isolation supplémentaire. Mais il est indispensable de vous faire conseiller par quelqu'un du métier pour ce qui concerne le matériel isolant, l'épaisseur, l'inflammabilité et la diffusion de vapeur.

Eviter les dégâts d'humidité

La vapeur d'eau va en effet se diffuser du côté chaud au côté froid. Selon le genre de construction, cette vapeur peut se condenser à la surface, provoquant, avec le temps, une détérioration considérable du matériel de construction. Il importe donc d'empêcher le passage de la vapeur à l'aide d'un produit spécial. Celui-ci doit toujours être appliqué du côté chaud et de manière absolument étanche. Si la surface à lambrisser est humide, l'intervention d'un spécialiste, nous l'avons dit, est également indispensable. La cause doit d'abord être éliminée, la paroi traitée par le professionnel et l'envers du bois doit être imprégné – sans quoi des moisissures se développent, ce qui n'est pas sans risque pour la santé des habitants. Si vous désirez lambrisser des pièces humides comme la salle de bain ou un sauna, ou poser un carrelage dans les combles, n'hésitez pas non plus à consulter le spécialiste!

Les lattes sont à poser horizontalement si le lambrissage est vertical et inversement. Le nombre et l'espacement des lattes dépend de la hauteur de la pièce ou du lambris. Si l'on isole, c'est la largeur de l'isolement qui est déterminante; l'épaisseur des

lattes doit correspondre à celle du matériel isolant.

Equerre de maçon et niveau à bulle

Les lattes du châssis peuvent être clouées ou vissées contre la paroi. On peut aussi les coller, mais à condition que le fond soit parfaitement propre. On les place en position correcte à l'aide de l'équerre et du niveau. Les inégalités de la paroi peuvent être compensées par de petits coins de bois fixés sous les lattes.

On commence à lambrisser dans un angle. Il est recommandé de bien

planifier et de travailler au cordeau et au niveau à bulle. Le premier panneau doit être parfaitement vertical (ou parfaitement horizontal). On peut le fixer avec de petits clous dans la rainure sur le châssis. Chasser la tête des clous avec un pointeau pour qu'elles ne gênent pas la pose du panneau suivant. On trouve aussi dans le commerce des clips de montage spéciaux.

Pratiquer des découpes pour les prises électriques et les interrupteurs. Pour les raccords, avec l'encadrement de la porte par exemple, mesurer exactement l'espace qui reste et scier les panneaux à la longueur voulue avant de les poser.

A la jonction du lambris avec le plafond, on peut clouer des liteaux (ou listes) à fonction décorative. D'autres liteaux dissimuleront le raccord avec le plancher. Les liteaux à rainure sont particulièrement pratiques, car on y cache les cordons électriques: finis les cordons qui traînent et où on se prend les pieds.

Les dangers du bricolage

Chaque année, du bricolage se termine par un accident pour près de vingt mille personnes en Suisse; l'accident est même mortel dans une vingtaine de cas.

Dans la plupart des cas, on a encore de la chance: le rabot n'a fait qu'effleurer le bout des doigts, le marteau a raté le pouce de justesse, la perceuse défectueuse ne vous a envoyé qu'une décharge électrique modeste. Mais plus l'on passe de temps libre à bricoler plus le risque d'accident est grand.

Précautions à prendre . . . même si l'on n'est qu'amateur!

«On renonce à des dispositifs tels que tendeurs, appuis, plateformes de travail, en se disant que cela ne vaut pas la peine de les acheter pour les utiliser une seule fois», explique Martin Hugi, chef de la division Maison, jardin et loisirs au Bureau suisse de prévention des accidents (bpa). «Très souvent, le profane ne sait même pas que cela existe, ou alors les magasins sont déjà fermés.»

C'est pourquoi, en établissant votre liste de matériel, pensez aussi aux dispositifs de sécurité et ne surestimez pas vos capacités. N'oubliez pas que le professionnel a trois ou quatre ans d'apprentissage derrière lui et que la prévention des accidents fait également partie de sa formation.

Des cours et des livres

Il vaut la peine de suivre des cours de loisirs ou de lire des manuels spécialisés. De même, si vous faites du bricolage avec des enfants, certaines connaissances de base facilitent l'activité créatrice.

Plus vos bambins sont petits, plus la sécurité doit être stricte. Pas question de laisser un appareil électrique entre les mains d'un enfant, pas plus que des produits inflammables ou toxiques. En achetant des vernis, laques, diluants ou colles, lisez attentivement la composition du produit et ne craignez pas de demander conseil.

Les amateurs sont d'une insouciance étonnante. Il est très rare qu'ils mettent des gants pour les gros travaux. Les lunettes de protection, on n'y pense souvent même pas: ainsi, chaque année, huit cents bricoleurs se retrouvent à la permanence ou à l'hôpital pour se faire enlever des éclats ou des copeaux reçus dans l'œil.

Les dangers sont encore plus grands lorsqu'on est pressé ou fatigué. Après une longue journée de travail, une semaine épuisante, on veut encore vite vernir un meuble, construire une étagère, tourner un chandelier. On manie les appareils sans précautions, on fait des réparations de fortune, et en plus on n'a pas le temps de surveiller les enfants comme il faut.

Pour votre sécurité, observez au moins les points suivants:

■ **1:** Les habits amples, les bijoux, les cheveux longs, risquent de se prendre dans les machines. Portez des habits de travail adéquats ainsi qu'un filet ou une casquette sur les cheveux.

■ **2:** Pour éviter les risques de chute, portez des chaussures à semelles antidérapantes et utilisez des échelles bien stables et non des échafaudages improvisés.

■ **3:** Si vous utilisez du vernis, du diluant ou des produits inflammables, veillez à une aération suffisante de la pièce. Les substances toxiques ou dangereuses doivent être placées hors de portée des enfants (pendant l'utilisation comme pendant leur conservation) et ne doivent jamais être transvasées dans des bouteilles contenant normalement des boissons.

■ **4:** Des lunettes de protection, des gants ou un casque antibruit sont indispensables pour de nombreux travaux, de même qu'un éclairage suffisant. Dans tout atelier qui se respecte, on doit aussi trouver un extincteur ainsi que du désinfectant et du sparadrap pour les petites blessures.

■ **5:** Les appareils et machines électriques doivent être approuvés par l'ASE. Etudiez le mode d'emploi, nettoyez et entretenez selon les indications. Les réparations sont du ressort du professionnel.

■ **6:** On ne badine pas avec l'électricité. N'utilisez pas de rallonges bricolées, mais seulement celles qui sont produites en fabrique. Utilisez de préférence des prises de sécurité, c'est-à-dire incorporant un disjoncteur de sécurité à courant de défaut.

Par ailleurs, il est strictement interdit de remplacer les fusibles par d'autres plus forts ou encore de les «rafistoler». Pour éviter les risques d'incendie ou d'accident, les installations électriques ne peuvent être effectuées que par un professionnel concessionnaire.

(eb)

FUEGOTEC SA

Machines pour le traitement de la monnaie

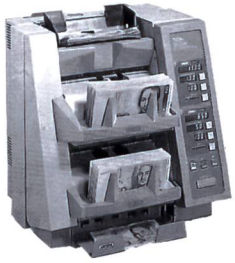

Tellac-555NS

Compteuse et trieuse de billets

CW-2001

Comteuse et encartoucheuse de monnaie

MS-5800S

Compteuse et trieuse de monnaie de libre service

Siège: Chemin des Dailles 10, CH - 1053 Cugy
Tel: 021 / 732 22 32 Fax: 021 / 732 22 36

FUEGOTEC SA

Succursales: Industriestrasse 23, CH - 5036 Oberentfelden
Via Industria Sud, Stabile 1, CH - 6814 Lamone

Sotremo

MACHINES A TRIER ET COMPTER LA MONNAIE

MACHINES A COMPTER ET METTRE EN ROULEAUX LA MONNAIE

MACHINE A COMPTER LES BILLETS

STATIONS DE CHANGE

TIRELIRES ET PORTE-CLES

PEO-TUBES POUR ENCARTOUCHER LA MONNAIE

Sotremo SA
1510 Moudon
Téléphone 021/905 36 95
Téléfax 021/905 44 12

LE PLUS GRAND CHOIX EN SUISSE

sixmadun

SIX MADUN SA
Rue des Pêcheurs 11, 1400 Yverdon-les-Bains
Téléphone 024 21 33 44
Téléfax 024 22 04 28

ASSAINISSEMENT DE CHAUFFERIE UN BON PLACEMENT DANS LES ECONOMIES D'ENERGIE PARTOUT PRES DE CHEZ VOUS.

Stations service de Suisse Romande

1426 Concise
1181 Saubraz
1077 Servion
2503 Bienne
1908 Riddes
2517 Diesse
1264 St-Cergue
1958 St-Léonard
2056 Dombresson
1032 Romanel-s-Lausanne
1443 Villars-s-Champvent
1523 Granges-près-Marnand

COUPON

Veuillez m'envoyer la documentation suivante:

- ❑ SIX MADUN LOW-NOx brûleur FL 12
- ❑ centrales de chauffe compactes
- ❑ pompes à chaleur
- ❑ chaudières à gaz
- ❑ chaudières à bois
- ❑ Je voudrais une offre personnalisée, sans engagement pour_____
- ❑ Je voudrais un test de combustion gratuit de mon installation

Nom:_____
Prénom:_____
Adresse:_____
Localité:_____
Téléphone:_____

Banque Raiffeisen de La Haute-Broye: Un gérant qui avance

Luc Godard aime bien, bien avancer. L'avenir? un défi. Ses solutions? à la fois réalistes et imaginatives.

Depuis maintenant trois années, Luc Godard est aux commandes de la Banque Raiffeisen à Palézieux. A son arrivée dans l'établissement, il s'est fixé trois objectifs: exploiter à fond l'informatique, «aplanir» la comptabilité et organiser l'ensemble; tout cela dans les trois premiers mois de 1992; les autres trimestres de l'année seraient consacrés à développer les affaires. Le Président du Conseil d'administration, de son côté, envisageait une progression de 6% de la somme du bilan sur le même laps de temps. Pari engagé, pari tenu. Au bout de trois mois, l'optimalisation de l'informatique a permis d'améliorer rapidement la circulation des informations, le trafic des paiements et les services à la clientèle: «J'avais hérité d'une situation saine au niveau des débiteurs. j'ai donc décidé d'étudier à fond les dossiers, surtout les crédits. L'Office de révision à Lausanne m'a aussi beaucoup aidé.» Parallèlement, bien qu'il ait déjà eu une expérience bancaire de cinq années, Luc Godard a suivi de nombreux cours de formation organisés par l'USBR. En effet, la formation est un domaine essentiel pour le gérant; en outre, en offrant toutes les prestations Raiffeisen, il fallait pouvoir proposer aux clients les meilleures solutions. «Ce professionnalisme rigoureux ne va pas sans régularité et sans perfectionnisme dans le service offert» ajoute-t-il.

Le sens commercial est sans aucun doute une autre facette du gérant: fichier clientèle catégorisé, il multiplie les contacts par des lettres personnelles. En quinze jours, 22 nouveaux sociétaires viennent rejoindre l'effectif des clients.

Résultats en fin de compte: le nombre des sociétaires a doublé en deux ans; les fonds d'épargne ont considérablement augmenté et le fameux «bouche à oreille» a particulièrement bien fonctionné: «Nos sociétaires ont été notre meilleure publicité» précise Luc Godard.

A l'heure actuelle, la Banque Raiffeisen de la Haute-Broye affiche 28 millions de somme de bilan et compte 550 sociétaires. La récente fusion – effet rétroactif au 1er janvier 1994 – avec Chézal-Oron, a fait grimper la somme de bilan à 40 millions avec deux ans d'avance sur les objectifs fixés. Pour l'an 2000, le gérant ambitieux prévoit 50 millions. Pour atteindre ce but, il pense encourager l'épargne, le compte jeunesse pour les 15-25 ans avec de nouvelles prestations et va agrandir le secteur d'activité par l'implantation d'un guichet à Oron-la-Ville dans le centre commercial Coop, qui sera à même de proposer toutes les prestations bancaires, y compris à la clientèle artisanale et commerciale.

A l'instar de ses confrères gérants, Luc Godard s'investit beaucoup dans son activité. A-t-il encore le temps de se consacrer à des loisirs? En toute confidence, il semblerait que notre gérant se détende en allant à la cueillette des champignons. Bucolique, non? Mais en cette saison, les occasions seront plutôt rares. Enfin, les bouclements de fin d'année approchent . . .

Banque Raiffeisen Le Locle/NE: inauguration de nouveaux locaux

C'est en 1940, le 20 avril exactement, que la Banque Raiffeisen du Locle voit le jour, sous l'égide de Jules Huguenin, agriculteur.

Aujourd'hui, l'établissement approche des 16 millions de somme de bilan et compte 235 sociétaires. C'est dire comment la Banque Raiffeisen du Locle a su suivre son petit bonhomme de chemin.

Dans le courant de l'année 1993, l'établissement voit le départ en retraite de Claude Jacot, gérant depuis 1980. C'est aussi l'heure d'un changement de lieux. Début 1994, les comités de l'établissement signent un bail avec la Ville du Locle pour un rez-de-chaussée d'un immeuble à la Rue du Temple (pour qui connaît l'endroit, cette rue-là est un choix judicieux!).

C'est en date du 27 juillet que le nouveau gérant, Michel Clément, nommé depuis le 1er avril, prend possession des lieux. Et pour marquer l'évènement, un tout ménage . . . et fête oblige.

Félicitations et tous nos voeux de réussite à M. Clément, au bénéfice d'une expérience de quinze années dans le domaine bancaire.

Payer sans argent liquide avec l'EUROCARD Raiffeisen

Avec cette carte de crédit, votre signature suffit pour régler vos achats, notes d'hôtel, de restaurant et autres prestations de service, dans le monde entier.

Sécurité maximale, décompte mensuel clair, location de voiture sans caution, carte de conjoint gratuite et autres avantages, moyennant une cotisation annuelle de fr. 50.– seulement.

Consultez-nous à titre personnel!

Retraits d'espèces sans frais à tous les ec-Bancomats de Suisse

RAIFFEISEN

La crédibilité bancaire

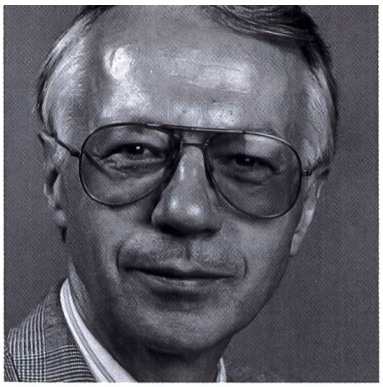

Etienne Oppliger
Adjoint au
Rédacteur en Chef
«24 Heures»

■ CARTE BLANCHE

Décartelliser? Oui, mais gare aux effets pervers!

Encore quelques années et les organisations cartellaires subsistant en Suisse pourront se compter sur les doigts d'une main. La révolution est en marche. A première vue, rien ne pourra l'arrêter.

ETIENNE OPPLIGER

Et pourtant, début des années soixante, le nombre d'entreprises liées par des prix communs, par la répartition de leurs marchés, par des normes ou des prestations uniformes imposées à leurs clients faisait de la Suisse le pays le plus cartellisé du monde. Période dorée pour les entreprises, surtout les moins solides et les moins bien gérées d'entre elles, qui prospéraient dans le cocon de leurs ententes. Toutes ensemble, elles dictaient leurs conditions au consommateur. Celui-ci n'avait qu'à s'incliner, il n'avait pas d'autre choix.

Aujourd'hui donc, le cartel est une espèce en voie d'extinction et personne ne vole à son secours, bien au contraire. Il y a de multiples raisons de le voir disparaître. Ainsi, le retour à une libre concurrence permet de peser sur les prix, voire de les diminuer; on l'a vu avec l'abolition, il y a bientôt trente ans, des prix imposés dans le commerce de détail. Il facilite l'assainissement des diverses branches de l'économie, avec la concentration des forces sur les entreprises les plus performantes. Il permet de mieux résister à la concurrence étrangère qui se fait toujours plus vive chez nous et au changement des habitudes des consommateurs; songeons par exemple au cartel de la bière. Finalement, rétablir cette concurrence donne à la Suisse l'eurocompatibilité qu'une adhésion à l'EEE lui aurait de toutes façons imposée.

Tous ces arguments sont difficilement réfutables. Qui oserait mettre en doute que le consommateur est roi, la concurrence sacrée et le souffle de l'Europe irrésistible? Mais il ne faut pas perdre de vue non plus que l'abolition des cartels dégage des effets pervers. L'abolition des prix imposés, liée il est vrai à l'émergence des fabricants d'Extrême-Orient et à l'irruption de la montre à quartz, a condamné des dizaines d'entreprises et des milliers d'emplois en Suisse. La concentration de la production brassicole suisse autour d'un ou deux grands groupes a balayé quantité de petites brasseries.

A présent, c'est au tour des banques d'être prises dans ce formidable tourbillon de concentrations d'entreprises et de fermetures de points de vente. Sans qu'elle soit, loin de là, la seule cause de cette évolution, l'abolition de plusieurs conventions de type cartellaire, en particulier celle sur les conditions de crédits et les taux d'intérêts, contribue puissamment au remodelage du paysage bancaire helvétique. Le tourisme des guichets, à la recherche des prêts les plus avantageux, est devenu une réalité courante. Le client en ressort-il vraiment gagnant? Pas toujours.

Que des cartels, des conventions et d'autres normes contraignantes aient conduit et conduisent encore à des abus, nul n'en disconvient. La commission fédérale des cartels doit s'en occuper. Nous pensons surtout à la construction. Nous avons là l'un des secteurs les plus «disciplinés» de l'industrie suisse alors qu'il constitue l'une des principales composantes du revenu national. Que l'on tire à feu nourri sur les accords cartellaires est donc dans l'ordre des choses. Encore faut-il être conscient que certaines balles ricochent et causent des dégâts là où on ne le voudrait pas. Et que la décartellisation porte en elle le germe de la concentration du pouvoir économique entre une poignée de grandes entreprises, tentées à leur tour de dicter leurs conditions au consommateur. Alors, évitons que le remède soit pire que le mal!

William Besse, un champion qui affiche ses intentions! Kitzbuehl – descente Messieurs, janv. 1994.

Photos: J.-P. Maeder

■ PASSION

Quand Marty aime, Dédé donne

André Marty, que ses amis appellent «Dédé» a du talent plein les mains et le cœur par dessus. Ou l'inverse; on ne sait plus car sa peinture est sa vie, et sa vie, c'est aussi les enfants sans amour ou mal aimés.

ANNIE ADMANE

A Yvonand, André Marty peint. Il peint les carrosseries de voitures, les motos, les casques des sportifs, les camions, les bateaux, les maisons aussi . . . Il crée, sur les tôles du quotidien, des oeuvres qui transforment l'objet utile en objet d'art. Et quel art, que celui qui prend ses racines dans une culture qui n'est pas celle de l'élite. C'est la culture des gens de la rue qui se mettent à rêver de grands espaces, de routes qui n'en finissent pas, de mythes presque inaccessibles; rock'n roll, blouson en cuir clouté, ghetto noir, ghetto indien . . . les USA avec ce qu'ils charrient de faste à paillettes, avec des hordes d'exclus qui partent sur des Harley vers les confins du désert. Peut-être pour échapper à une société où pour réussir, il faut avoir les dents longues, une cravate griffée et un attaché-case.

André Marty

Les casques des motards et des skieurs détournés de leur but premier.

Un univers en peinture

En notre pays aussi existent ces tatoués du vague à l'âme, estampillés hors normes, qui enfourchent des deux-roues propulsés par de gros moteurs, qui crachent leurs vrombissements par des pots d'échappement dont le chrome vous agresse autant que leur imposante dimension. Les autos aussi se transforment sous le giclement de l'aérographe et sous le dessin, en tableau ambulant, fantasmagorique, allégorique, onirique. En technicolor, André Marty impose ses images, entre «kitch» et sublime.

Les sportifs de haut niveau, qui ne sont pas forcément des errants, ont aussi succombé au mirage. Les skieurs, par exemple, les stars helvétiques des pistes enneigées, apportent à «Dédé» leurs casques de compétition. William Besse fut l'un des premiers à voir son casque prendre le visage d'un loup. Impressionnant. Entre deux saisons, «Dédé» conserve l'animal dans son local d'exposition, entre celui d'un coureur automobile et un autre à l'effigie d'une femme début de siècle.

Souffrir pour aimer la vie

Son parcours humain, André Marty l'évoque, avec une rage à peine atténuée par une douleur qui s'est sans doute transformée, au cours des années, en générosité. Orphelin à 17 ans, André Marty se retrouve abandonné avec ses frères et soeurs, laissés à leur libre-arbitre; un tuteur se contente de verser des rentes. En province, quand les structures d'accueil manquent, les enfants qui n'ont plus de père et de mère doivent se débrouiller seuls.

André Marty acheva sans conviction un apprentissage de boucher, parce qu'il fallait avoir un métier – on le lui avait imposé. Aux abattoirs, quand il lui fallut tuer sa première bête, André a pleuré et ses collègues ont rigolé. Il est parti, en courant, sans se retourner, jurant certainement que plus jamais . . . «Je voulais m'occuper des choses qui vivent, pas de celles qui meurent.» Il est vrai que, merci, la mort, il connaissait.

«La vie, c'est pas le labeur»

André Marty a toujours dessiné. Son enfance en est imprégnée. Des petites peintures continuaient inexorablement à donner de la couleur aux jours d'André. C'était un temps de liberté. Non, la vie n'est pas le labeur. En 1981, un de ses amis lui demande de peindre son casque et sa moto. André se renseigne sur la technique, effectue des tests et fait plaisir à son copain. L'hiver suivant, dix-sept réalisations du même ordre lui font prendre conscience d'un avenir possible où il pourrait peut-être vivre de ce qu'il aime.

Se former mieux

C'est alors qu'André Marty pense à se former professionnellement. Première démarche aux beaux-arts . . . Quoi! la secrétaire qui remplit les formules de demande de bourse lui rit au nez: boucher . . . orphelin . . . Mais, vous plaisantez! Devenu chauffeur de poids lourds et tout en ayant commencé ses peintures sur carrosseries, André estime qu'il lui manque une vraie expérience de peintre en carrosserie. C'est M. Bernex, carrossier à Echallens qui va lui apprendre les belles ficelles du métier. Minutieusement et pendant trois ans, le «maître» apprendra à l'élève les plus grandes finesses. Et quand l'élève passa les examens avec une note de 5,9 sur 6, le maître lui dit «Je n'ai plus rien à t'apprendre».

Depuis 1982, André Marty a multiplié les réalisations. En 1986, il

Même les motos deviennent des œuvres d'art.

s'installe à son compte dans un petit atelier. Première vedette sportive, le pilote Marco Gentile lui confie un décor.

En 1989, l'activité se développant – 15 sportifs sont devenus des clients – ce premier local, amicalement surnommé «la ruine», ne suffisait plus. «Il fallait soit que j'arrête tout, soit que je passe le cap.» Mais à l'époque, le coût de la construction étant élevé, et l'activité de peintre étant peu crédible, André Marty ne trouve pas de financement. Plus d'un an après, arrive à l'atelier Pirmin Zurbringen pour le parrainage d'un pilote. Le sponsor offrait un casque au skieur. Coup de chance, coup de pub! Puis, ce fut le tour du célèbre pilote Dereck Warwick.

Finalement, c'est un architecte, Rolf Hollenweg du bureau CIM à Estavayer qui donnera le coup de pouce initial, «il a voulu nous donner notre chance» précise André Marty.

L'atelier est prêt le 1er août 1989. A l'heure actuelle, André Marty a véritablement fait exploser son art: 104 sportifs internationaux lui sont fidèles; assisté par deux aides (ponçage et lettrage), André Marty effectue lui-même toutes les réalisations artistiques, qu'il signe de son label «Marty Design».

Un tarif horaire

Présentement, il faut patienter trois mois pour obtenir un objet signé Marty Design. L'on pourrait supposer que la réputation aidant, les prix se soient envolés vers les seules cimes accessibles aux célébrités. Mais non, André Marty applique le tarif horaire des carrossiers, sans plus-value artistique, parce que, dit-il «Ce sont les gens modestes qui m'ont fait arriver à ce que je suis. Si j'étais plus cher, je perdrais cette clientèle de base qui m'a fait confiance. L'essentiel est que je puisse en vivre.»

Justement, vivre, vivre sans oublier le passé. Comment pourrait-on d'un seul trait effacer ce qu'il a fallu de douleur, de rage et de volonté pour surmonter tant de difficultés? Et comment ne pas penser aux enfants, qui, comme lui, ont été privés d'une vraie famille ou sont mal aimés?

Porte-bonheur et champions

André Marty a toujours eu l'idée d'aider les orphelins et les enfants en difficultés. Depuis cinq ans, co-fondateur de l'association porte-bonheur avec son épouse et avec un comité de dix personnes, il récolte des fonds pour les enfants suisses qui sont laissés pour compte. «Il faut dire, que dans les petites villes, on n'a pas toujours les moyens de prendre en charge les orphelins. Je sais de quoi je parle puisque j'ai vécu cela.»

Pour récolter des fonds, André Marty a mis sur pied «La journée des champions» qui a lieu tous les ans à Yvonand et au cours de laquelle les champions sportifs de grande classe se prêtent gracieusement à des joutes humoristiques: «Il faut aussi penser à donner. J'ai de la chance de les avoir.»

Depuis maintenant cinq années, André Marty, son épouse et le comité consacrent deux mois entiers à la préparation de cet évènement. Le public peut assister à la manifestation moyennant un franc d'entrée et un franc la minute par activité sportive proposée aux enfants de 7 à 77 ans.

Cette année, l'association a édité un CD auquel ont contribué William Besse, Chantal Bournissen, Dano Halsall, Pascal Richard, Maïtena Biraben, . . . et un artiste en herbe, le petit Malik.

Où va l'argent?

Réponse simple d'un cœur simple: directement aux enfants. «On va trouver les enfants et on essaie de réaliser leurs rêves. Jusqu'à présent, 140 d'entre eux ont pu en profiter. On essaie aussi d'aider certains foyers d'accueils privés, comme l'association ‹Petites familles›, peu ou pas aidés par l'Etat.»

Bien sûr qu'il y a beaucoup à faire, bien sûr aussi qu'il n'y a jamais trop d'argent, surtout quand on voudrait étendre l'aide à tous les enfants démunis de Suisse. «Dans les grandes villes, le problème ne se pose presque pas; la prise en charge des enfants est bien assurée. Mais dans les agglomérations dont la taille dépasse celle d'un village et n'atteint pas encore celle d'une vraie grande ville, le manque de structures se fait sentir. Dans les villages, la solidarité et l'entre-aide sont bien là et les enfants sont pris en charge par la communauté.»

Quand Dédé peint, Marty sourit. Un enfant rit. C'est beau, la vie.

«Petit bout de bonheur»

Textes de Patrick Charles et musique de Vincent Prezioso

La cassette: 20 frs
Le CD: 30 frs
à l'adresse de l'association

Dons:
Association Porte-Bonheur
Rue des cerisiers 52
1462 Yvonand

Photo: P.-A. Magnollay

■ JARDIN ET PLANTES

La beauté du jardin hivernal

Le froid s'est installé et les journées ensoleillées sont plus rares. Avez-vous pensé à maintenir près des habitations un espace protégé pour les plantes à floraison hivernale?

P.-A. MAGNOLLAY

Pourquoi devrait-on se priver d'agrément floral justement quand les jours sont plutôt gris? Les bruyères, et plus particulièrement la variété «Erica carnea» offrent leurs fleurs en hiver; les roses de Noël – «Helleborus niger» – blanches ou roses, sont en fleurs de janvier à mars selon l'exposition.

Ou encore, le «Chimonanthus», l'Hamamelis et le «Jaminum nudiflorum», sont des arbustes qui ne sont pas à grand développement et que l'on peut mettre en terre près des maisons; leur floraison va de janvier à mars.

La plantation

les bruyères exigent, pour bien se développer, un sol acide ou une plantation en terre de bruyère ou de tourbe. Vous ne pourrez pas en éviter l'apport car, en Suisse romande, nos terres sont pratiquement tout acadien. Et tant qu'il ne gèle pas, vous avez encore la possibilité de mettre en place un vaste choix de conifères nains. Ces arbustes aux feuilles persistantes donnent des points hauts ou retombants dans les décorations. En outre, ils offrent divers tons de verts, de bleus, de jaunes ou de panachés.

Enfin, pensez aux plantes bisannuelles: les pensées hybrides ou les «viola cornuta» jetteront une note gaie dans les massifs et les bacs.

Un sapin de Noël en pot?

Soyez prudent et vigilant car très souvent, ces conifères ne sont pas cultivés en pot mais simplement mis en conteneurs, sans aucune précaution, juste avant les fêtes. Si vous en achetez un, ne le laissez que peu de temps à l'intérieur (cinq jours au maximum). Après les fêtes, plantez-le aussitôt dans le jardin; si le sol est gelé, faites-le transiter par un garage frais puis contre une façade abritée jusqu'à ce que la météo se montre plus clémente. Vous aurez alors accompli un bon geste écologique.

Erica d'hiver:

Erica carnea «Myretourn Ruby»
rouge, mars/mai

Erica carnea «Praecox Rubra»
rose, décembre/mars

Erica carnea «Snow Queen»
blanc pur, janvier/mars

Erica carnea «Vivelli»
rouge, janvier/mars

Erica carnea «Winter Beauty»
rose foncé, décembre/mars

Erica darleyensis «Silberschmelze»
blanc argenté, mars/avril

■ SOCIETE

Cadeaux de Noël, à tout prix

La course aux cadeaux de Noël a commencé le 15 octobre. Comme d'habitude. Mais la crise économique a changé les mentalités. Récession et chômage ont rendu la clientèle beaucoup plus exigeante. Les gadgets ont disparu des comptoirs, au profit d'articles plus fonctionnels.

BERNARD JOLIAT

Supermarchés et grands magasins ont dû revoir leur politique d'achat en conséquence, tandis que les commerçants spécialisés dans une seule gamme de produits sont devenus les principales victimes de cette basse conjoncture. Et si l'on achète aujourd'hui toujours autant de cadeaux qu'en période faste, on s'informe mieux sur la marchandise, sa qualité et son prix. Le plaisir d'offrir se révèle cependant toujours aussi intense, sinon plus, que celui de recevoir. Regarder briller les yeux d'un enfant, d'un parent ou de l'être aimé, apporte une satisfaction qui autorise toutes les folies. Pour autant

que cette générosité ne compromette pas le budget de l'année à venir. Attention aux excès euphoriques entraînés par les cartes de crédit . . .

Des jeux de l'art à l'art des jeux . . . électroniques

Le choix des cadeaux se porte donc toujours plus souvent sur des objets utiles. Les arts et leurs dérivés résistent à toutes les modes: livres, disques, tableaux, abonnements annuels pour des spectacles de théâtre ou de danse, instruments de musique, voya-

hotos: Patrick Lüthy

ges, etc. Mais en cette fin de siècle vouée au culte de l'électronique, les puces ont fait leur apparition dans tous les domaines. Les jouets téléguidés sont désormais conçus pour

enchanter les bambins dès l'âge de deux ans. Certes, les premiers mots de bébé sont toujours «maman» et «papa» mais suivis rapidement de «touk-touk», «bip-bip», «yii-ouiii» et autres onomatopées empruntées à des nounours, poupées à piles et autres engins branchés sur secteur.

Les jeux à succès ne sont heureusement pas tous électroniques, même si les échecs, par exemple, se disputent fréquemment en solitaire face à l'ordinateur. Mais la plupart des jeux de famille, à l'instar du scrabble, du jass, ou du Monopoly, cadeaux toujours très prisés, ne s'apprécient vraiment qu'en agréable compagnie, de même qu'un repas bien arrosé.

A cet égard, une très bonne bouteille d'un vin millésimé, d'appellation contrôlée, sera toujours appréciée, surtout si l'expéditeur connaît bien les goûts du destinataire. L'offre est infinie, tant en prix qu'en variété. La bouteille peut encore être accompagnée de quelques denrées de luxe, genre caviar ou foie gras. Sans oublier toutefois qu'une boîte de chocolats, de bonbons fins ou de biscuits fait également plaisir. Comme les fleurs . . . Si vous connaissez bien les goûts de la personne que vous souhai-

tez récompenser, un bijou constitue évidemment un cadeau estimé. Qui peut se révéler un excellent placement, lorsque l'objet convoité est en or, serti d'émeraudes et de diamants. Un simple bijou d'argent – bague, pendentif, bracelet, collier, boucles d'oreilles – devrait néanmoins satisfaire votre copine, informée de votre modeste situation financière.

A éviter, les magasins spécialisés dans les gadgets qui vendent de tout et n'importe quoi mais rarement de bonnes idées. La course à l'originalité ne plaît qu'aux originaux, mais ceux-ci détestent qu'on leur impose un choix, puisque ce choix doit justement traduire leur propre . . . originalité.

Alors, si vous ne voulez pas les décevoir, n'empiétez pas sur leur terrain: soyez très conventionnel. Vos chocolats en seront d'autant plus savoureux.

Il y a aussi les cadeaux aux collègues de travail, dont vous pourrez peut-être améliorer l'environnement – et le vôtre – en leur offrant des parfums aux noms suggestifs (Opium, Poison, Insensé, Vendetta, Cabotine, Silence . . .) ou votre eau de toilette préférée. Mais si votre présent est sincère, mieux vaut vous renseigner directement sur leurs goûts personnels.

Evitez également les «cadeaux d'entreprise» tels qu'agendas, porte-clés, calendriers, stylos, briquets et portefeuilles, qui feront double emploi avec ceux de certains bénéficiaires qui reçoivent au bureau.

Et ne considérez pas comme un cadeau les appareils ménagers que vous offrez à votre épouse, ceux-ci étant surtout destinés à améliorer les saveurs des petits plats qu'elle vous mijote dans sa cuisine pendant toute l'année.

Enfin, efforcez-vous d'accorder à vos achats tout le temps nécessaire. En adressant aussi un sourire et un mot gentil aux vendeuses, surchargées de travail pendant les fêtes de fin d'année et confrontées souvent à des clients stressés par leur «shopping-marathon». Sachez encore que le 1er janvier prochain, la Confédération vous

offrira un magnifique cadeau, garanti à vie: la TVA. Un sigle que nous traduisons aujourd'hui par ces mots: Tous nos Vœux pour l'An 1995.

Hi-fi, video et ordinateurs: L'électronique des loisirs en pleine mutation

L'euphorie des années 1990 avait contribué à l'essor de l'électronique des loisirs, avec ses mille prétextes à cadeaux accordant la priorité à l'audiovidéo, avec son cortège de CD, de cassettes DAT et de caméscopes. Mais les sons hi-fi et les images TV ont désormais atteint une certaine perfection.

Fautes de réelles nouveautés, les consommateurs ont différé leurs achats tandis que les pays européens tergiversent sur leurs nouvelles normes de télévision haute définition (TVHD), procédé qui aurait dû bouleverser toutes les familles de notre continent en les obligeant à s'équiper progressivement de nouveaux téléviseurs.

Alors, dans ce domaine, l'électronique des loisirs stagne. Et ce ne sont pas les hybrides moniteurs TV au format 9/16, actuellement en vente dans le commerce qui inciteront les gens bien informés à changer leur téléviseur. Mieux vaut attendre l'avènement du vrai système TVHD (vers les années 1998–2002), plutôt que de faire inutilement les frais d'un (onéreux) appareil à écran large, prétendument évolutif, mais qui ne sera jamais capable de recevoir, dans leur qualité originale, les extraordinaires images de la future TVHD.

Le secteur qui n'en finit plus de progresser, en revanche, c'est celui de l'informatique, tant du côté du matériel (hard) que des logiciels (soft). les jeux vidéos ne sont d'ailleurs plus les seuls à pénétrer dans les foyers. Les ordinateurs personnels les suivent. Par son prix et ses possibilités, le PC familial n'a bientôt plus rien à envier au PC professionnel.

Et si l'ordinateur vous paraît trop coûteux pour un cadeau de Noël, n'oubliez pas que ses périphériques (logiciels, CD-Rom, imprimantes, souris, scanners, disques durs ou optiques) utiles autant que ludiques, se révèlent parfois mieux en rapport avec votre budget.

(bj.)

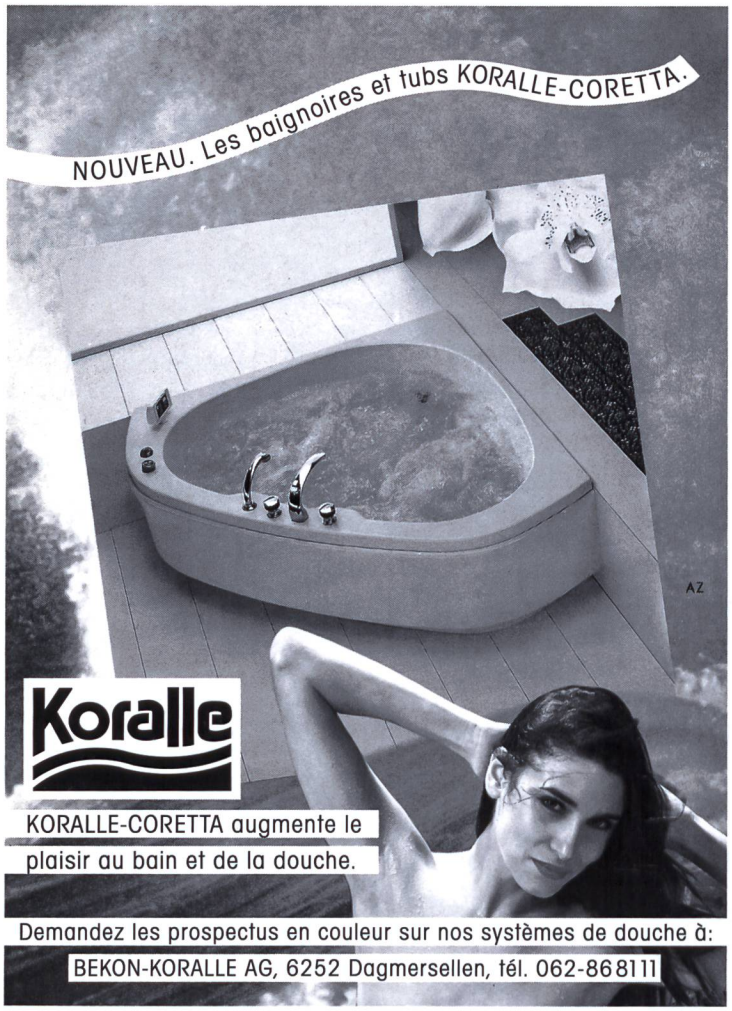

Demandez les prospectus en couleur sur nos systèmes de douche à:
BEKON-KORALLE AG, 6252 Dagmersellen, tél. 062-868111

Poêle-cheminée SKANTHERM.

Dans le moindre espace, vous créez une chaleureuse ambiance.

Unkauf • Publicité

Si la vision du feu vous fait rêver, votre SKANTHERM garde les pieds sur terre.
Il assure un répartition uniforme de température, avec une franche économie d'énergie.

Elégance esthétique et perfection technique.

TIBA SA
Rue des Tunnels 38
2006 Neuchâtel
Tél. 038 / 30 60 90
Fax 038 / 30 61 91

Je veux en savoir davantage sur: PAN
❑ Poêles-cheminées, ❑ Poêles-autonomes, ❑ Cuisinières à bois et combinées,
❑ Cuisinières-chauffage central, ❑ Chauffages à bûches, ❑ Chauffages à copeaux

Nom, prénom:

Rue, No:

NPA, localité: **Téléphone:**

Votre produit de lessive lave blanc –

et nos machines blanchissent ... sagement!

Laver plus blanc que blanc, c'est l'affaire des fabricants de lessives. Mais pour nous, blanchir plus «sage» signifie: plus économiquement et plus écologiquement (40% de courant et 25 % d'eau en moins). Et grâce au service après-vente Merker, nos lave-linge et sèche-linge restent sages des années durant.

Votre partenaire fidèle pour toujours

Merker

Lave-linge
Sèche-linge
Lave-vaisselle

Merker SA
Dynamostr. 5
5400 Baden

Tél. 056/20 71 71
Fax 056/20 72 22

Vente et service à Baden, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Tessin, Valais et Zurich.

La danse de salon, entre les loisirs et le sport

Nos ancêtres dansaient le menuet; nos enfants se défoulent avec le rap. La danse de salon traverse les générations, les océans, les modes, suscitant l'enthousiasme, parfois l'indifférence.

to: Bildagentur Baumann

BERNARD JOLIAT

Située entre les loisirs et le sport, la danse favorise les contacts humains, apporte le divertissement, combat la solitude. A chaque époque son style, peu importe la chorégraphie. L'important, c'est le plaisir qu'on prend à se trémousser en agréable compagnie.

Certaines danses sont éphémères, d'autres éternelles. La valse, le tango, le rock'n roll, le paso-doble, la samba, le charleston figurent parmi les plus grands rythmes classiques. Nos parents les ont aimés et les générations actuelles, malgré le fameux «dance show» innové par Michael Jackson, pratiquent ces styles dans tous les salons et les bals populaires.

Sûr que pour les couples passionnés, épris de chorégraphie, le tango argentin et la valse viennoise jouent un rôle important. Depuis des lustres, ces rythmes populaires occupent une place privilégiée au programme des écoles et des salons spécialisés dans l'enseignement de la danse.

La danse à deux reste donc la reine incontestée des salons, à l'image du rock'n roll, spectacle autant que sport. A l'inverse du sensuel tango, le rock'n roll qui balance les corps et fait chavirer les cœurs, ne saurait servir de prélude à l'amour, mais s'évertue souvent à en assurer le prolongement. En effet, pour pratiquer cette danse alerte, il faut très bien connaître son partenaire et s'entraîner chaque jour, si l'on souhaite pratiquer la compétition. En tango aussi d'ailleurs . . .

De nombreux mariages se célèbrent après une rencontre dans un club de danse, ce qui concurrence, évidemment, en toute innocence, les agences matrimoniales. Certains couples déjà mariés, quels que soient les âges, n'hésitent pas à redonner du rythme à leurs relations, en s'inscrivant à des cours de valse ou de tango.

Pour ceux qui trouveraient ces rythmes «ringards», il reste le dernier né: l'«American Dance» ou «Dance show». le top du top. Recette: prenez un gobelet mélangeur, dans lequel vous placez Michael Jackson. Ajoutez du «rap», de la «dance», de la «house» et un zeste de «techno»; vous obtenez le cocktail favori des jeunes.

Les ados adorent. S'ils ne souhaitent pas forcément s'intégrer aux petits rats de l'opéra, certains d'entre-eux, contaminés par le virus du «dance show», se reconvertissent aux rythmes traditionnels de salon, qu'ils ne trouvent finalement pas si démodés. A Genève, un tiers des membres du club Zou pratique le «dance show».

Les clubs et la compétition

Les clubs permettent aux meilleurs danseurs (10%) de pratiquer leur «hobby» en compétition.Mais la plupart des élèves s'inscrivent surtout aux cours pour accomplir leurs premiers pas de danse, ce qui leur évite le ridicule, lorsqu'ils sont invités à un mariage ou doivent accompagner une copine ou un ami au bal.

Pour les concours, les connaissances de l'art chorégraphique doivent se compléter par un minimum hebdomadaire de cinq heures d'entraînement intensif – sans compter les heures de musculation – surtout si l'on pratique le rock'n roll acrobatique. Il n'est cependant guère possible, en Suisse, de vivre de cette activité à plein temps, en professionnel. La danse de salon est accessible à toutes les bourses. Le prix des leçons n'a rien de prohibitif. En fait, pour un débutant, la timidité reste souvent l'obstacle le plus difficile à franchir.

Une vigilance est cependant recommandée lors du choix des collègues. Certains clubs se présentent en effet comme des écoles de danse de salon, alors que leurs cours sont donnés par des moniteurs n'ayant pas suivi de formation spécialisée et qui occupent la place de vrais professeurs diplômés.

La chirurgie osseuse à Davos

Tout un chacun s'est brisé un os au moins une fois dans sa vie. Mais on ignore souvent que la chirurgie osseuse est le terrain d'investigations scientifiques uniques au monde à Davos.

HEINI HOFMANN

C'est dans le cadre du «AO-Zentrum», centre-AO, que les vrais orfèvres du squelette opèrent. «AO» est l'abréviation allemande désignant la Communauté de travail pour les questions d'ostéosynthèse. Sous ce vocable hermétique au commun des mortels se cache une réalité très concrète, à savoir, tous les «outils» qui permettront aux os brisés d'être «ressoudés» précisément et de façon stable et définitive, tels que plaques, vis, pointes à moelle et tiges.

Une fracture coûte cher

Les fractures sont des blessures à lourdes conséquences car elles affectent l'équilibre statique du corps. Sur le plan financier, elles sont tout autant pesantes: une fracture du fémur revient à environ 130 000 francs car elle englobe non seulement les premiers secours, les frais de médecin et d'hôpital, le tout représentant environ un sixième du montant, mais aussi l'incapacité de travail résultant de l'accident (soit un quart), l'invalidité (presque la moitié) et le versement de rentes dans les cas mortels.

Bien que les cas de fractures ne représentent environ qu'un dixième de tous les accidents, elles engloutissent tout de même la moitié de toutes les prestations d'assurance; elles restent, par conséquent, les accidents les plus onéreux.

La recherche de nouveaux moyens de traitement primaire qui permettent de réduire les frais engendrés a toutes les raisons d'être.

La technologie de la chirurgie osseuse a avancé à pas de géant depuis quelques décennies; que l'on songe seulement qu'il y a cinquante ans, un accident sur trois se concluait par une invalidité permanente, que les fractures ouvertes entraînaient le plus souvent la perte du bras ou de la jambe et que dans les cas les plus graves, l'issue était fatale! Il n'existait pas, à l'époque, une technique d'intervention adaptée; l'élongation, le plâtrage et la patience étaient les seules options.

C'est la technique AO qui a révolutionné ce domaine spécifique: il y a environ 36 ans, des spécialistes «éclairés» de la chirurgie, de l'orthopédie et de la biologie ont fondé la communauté précitée en collaboration avec des scientifiques de la biomécanique.

Radiographie d'un rat avec une plaque fixée sur la fracture de l'os supérieur de la cuisse. Cette opération a nécessité une fracture réalisée sous narcose pour la pose de la plaque. L'expérimentation animale n'est pas toujours contournable mais elle reste limitée au minimum indispensable.

Cette innovation interdisciplinaire qui réunissait des têtes pensantes et des hommes de terrain allait être la clé du succès futur de la méthode.

Science et industrie

Un autre facteur a favorisé l'émergence de cette technique: la connection de la recherche et de la production industrielle, en fait, la symbiose de l'esprit scientifique et du sens commercial. Les interventions AO requièrent des instruments spéciaux et pour la remise en état des fragments osseux, il faut des implants de haute technologie; ces instruments et ces implants doivent être fabriqués sur le mode industriel. Pourquoi, dès lors, la recherche ne pourrait-elle pas participer à cette commercialisation et par ce biais, s'autofinancer?

Dans ce but, elle s'est dotée de structures qui ont fait leur preuve: chapeautant l'ensemble, on trouve la fondation AO internationale: véritable tronc commun, elle est aussi la source financière; c'est elle qui reçoit les fonds et qui les réinjecte dans le circuit, selon les besoins.

La science du commerce

Trois entreprises participent aujourd'hui à la fabrication et à la commercialisation mondiale des instruments et des implants: Mathys AG à Bettlach/SO, Stratec Medical à Waldenbourg/BL et Synthes à Philadelphie aux USA. Elles soutiennent la recherche par leurs versements de royalties à la susdite fondation – dans l'intérêt de l'ensemble des chercheurs, des patients et des fabricants.

En Suisse, la fondation est représentée par l'entreprise Synthes AG à Coire, maison-sœur de la précédente et propriétaire des marques et des brevets internationaux, ainsi que du

droit de fabrication et de commercialisation pour tout le groupe. Elle est le «pool» financier de la fondation, laquelle gère les capitaux depuis Coire.

De la recherche autofinancée

La recherche fondamentale reste très chère et il est rare qu'elle rapporte sur le plan financier; c'est, en quelque sorte, de l'art pour l'art. Pourtant, tel n'est pas le cas pour la recherche AO dans la chirurgie osseuse. Elle s'autofinance, comme une entreprise privée, ce qui est à la fois étonnant et exceptionnel. Au niveau mondial, ses dépenses atteignent, jusqu'à présent, quelque 200 millions de francs; sur ce total, la recherche et le développement et la formation interne et externe représentent à eux seuls environ 100 millions.

Quant à la participation des fonds publics, elle peut être qualifiée de marginale: la Confédération, par le biais du Fonds national, y prend part pour un petit pour-cent; le canton des Grisons, à un pour mille. De son côté, la ville de Davos ne prélève rien sur ses revenus – taxes thermales ou fiscales – mais elle fournit des emplois et favorise le tourisme scientifique.

Une équipe internationale

Le nombre des collaborateurs de longue date confirme bien que le modèle de travail de la recherche AO est empreint d'esprit d'équipe et de volonté novatrice; dans ce climat, aucune structure hiérarchique évidente. Tout aussi typiques, l'interdisciplinarité et l'internationalisation. Le centre AO de Davos occupe quelque 100 personnes dont 75 dans les domaines de la recherche et du développement: Parmi ces collaborateurs, un tiers sont étrangers en provenance de tous les continents.

L'équipe de recherche de Davos est également pluridisciplinaire: médecins, dentistes, vétérinaires et biologistes travaillent en étroite collaboration avec des physiciens, des chimistes, des ingénieurs, des techniciens, des spécialistes de l'audiovision, des laborantins et des assistants animaliers. Ces derniers sont incontournables car, malgré tous les efforts consentis, il n'est pas possible d'éviter les tests sur les animaux, plus particulièrement, les réactions biologiques aux implants (inflammations, allergies ou rejets). Pour remplacer le

Pouvoir bouger tout de suite

Auparavant, les fractures osseuses étaient synonymes de longue convalescence avec alitement, plâtre et élongation. L'osteosynthèse moderne, au contraire, redonne au patient sa mobilité peu de temps après l'intervention chirurgicale et favorise la croissance simultanée des os brisés.
Qu'un skieur se soit cassé une jambe et qu'on le traite avec l'osteosynthèse, rien ne l'empêchera de reprendre la saison de ski, avec plaques et vis . . . qu'on lui enlèvera, bien sûr, au printemps qui suit. Il pourra ainsi profiter normalement des joies du ski durant la saison prochaine.
A l'heure actuelle, un patient soigné de cette manière sera capable de remuer la jambe quelques heures seulement après l'opération; dans les jours qui suivront, il pourra marcher avec des moyens auxiliaires.
C'est tout bénéfice pour la capacité d'accueil des hôpitaux et . . . assez léger à endurer pour les blessés.

(hh.)

Lors d'un traitement conservateur, l'os se ressoude en formant lui-même un cal osseux, une sorte de liaison provisoire que l'on enlèvera par la suite; ici, on aperçoit nettement cette formation osseuse (parties claires sur l'image – patte avant d'un lapin).

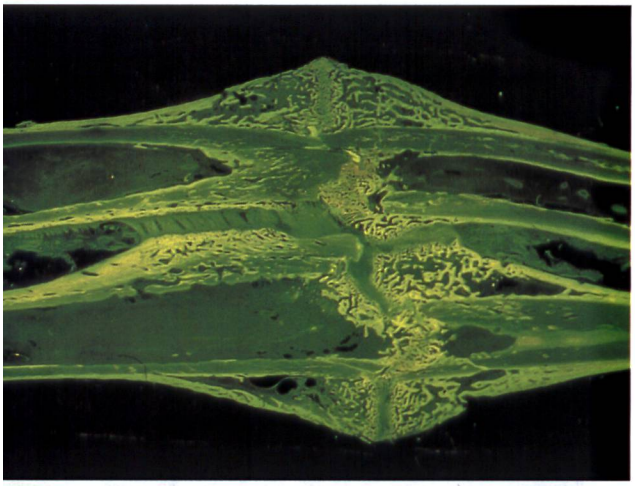

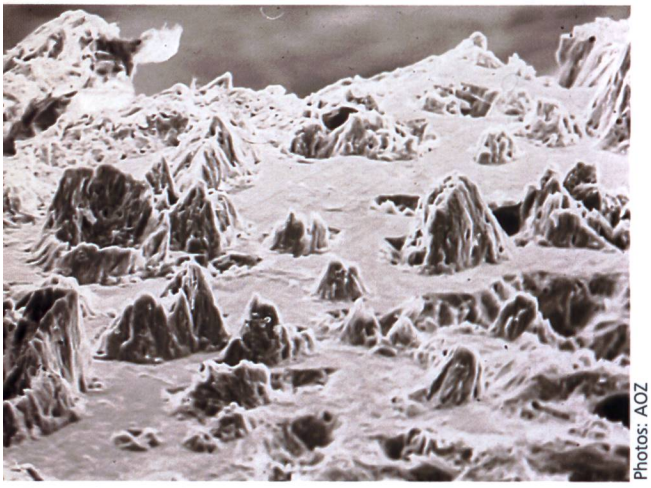

Photos: AOZ

Vue microscopique de la surface fracturée après que le nouvel os se soit formé et qu'on l'ait de nouveau brisé artificiellement pour tester la solidité de la «réparation».

(bon) vieux plâtrage, l'osteosynthèse utilise un implant interne (plaques, pointes à moelle) fixé directement sur l'os.

Plus précisémment, le chirurgien pose des éléments en acier inoxydable – ou en titane, c'est nouveau – sur les os. Evidemment, les matériaux utilisés pour la fabrication de tels éléments doivent d'abord être l'objet d'études et de tests.

Dans la pratique, le processus est le suivant: le chirurgien expose aux techniciens le problème clinique; après la mise au point de prototypes et divers tests, les techniciens apportent des améliorations sur la base d'une concertation avec le chirurgien. Les fabricants procèdent enfin à la mise en série de pièces cliniquement adaptées.

Le point fort de la recherche à Davos, parallèlement à l'étude des implants, est la biomécanique des os, c'est-à-dire, la réaction biologique de la matière osseuse engendrée par la procédure de fixation des os; puis, l'étape suivante, l'acceptation de corps étrangers par l'organisme, et en relation avec le traitement de la fracture par des plaques et des vis, l'aspect esthétique lors de la pose de prothèses pour remplacer des membres, car la corrosion pourrait provoquer une réaction de rejet.

Des os «swiss made»

N'hésitons pas à le dire: la recherche suisse dans le domaine de l'osteosynthèse et des techniques AO qui en ont découlé a conquis la planète. Annuellement et dans le monde entier, ce ne sont pas moins de 250 000 interventions chirurgicales qui utilisent les outils et les implants «Swiss made». Environ 80 000 chirurgiens et orthopédistes et autant d'assistants opératoires et de vétérinaires ont suivi des cours de formation AO. L'accent est porté sur les os synthétiques. La matière – le Filisur – est fabriquée en usine; puis elle est répartie entre divers ateliers qui vont la «sculpter» d'après nature.

Parallèlement, les scientifiques de Davos sillonnent le monde en qualité d'«instructeurs» tandis que le centre travaille étroitement avec des cliniques spécialisées, en Suisse et à l'étranger.

De cette manière, la recherche, l'enseignement et la pratique ne sont plus dissociés. Cette interactivité des chirurgiens sur le terrain et de la recherche fondamentale a favorisé, partiellement, de nouveaux développements révolutionnnaires en matière d'implants.

La vie, c'est le mouvement

Les chirurgiens AO veulent rendre le plus rapidement possible au patient sa motricité.

Et comme la technique AO se contente d'immobiliser la fracture au lieu de la personne, les complications liées à l'alitement prolongé dû au plâtrage ou à l'élongation n'existent plus.

Sur le plan ergonomique, l'osteosynthèse est le traitement le plus adapté médicalement, le moins onéreux, et pour le patient, le plus agréable à supporter.

A LIRE DANS LE PROCHAIN PANORAMA

ASSURANCE INCENDIE Le feu, un «démon» qui sommeille. L'incendie est un risque qui ne doit pas être sous-assuré.

CONCOURS JEUNESSE «L'amitié sans frontières» est le thème du concours Raiffeisen pour la jeunesse, patronné par l'UNICEF.

SPECIALITES SUISSES Nouvelle année, nouvelle série: la gastronomie régionale de la Suisse. A la découverte de nos merveilles.

FRIBOURG

17 novembre
Christophe Tiberghien Trio-jazz
La Spirale, 20h00

19 novembre
«Le Vallon» d'Agatha Christie par les Perd-Vers d'attalens
Théâtre de la cité
20h30

22 novembre
«La vie parisienne» Jacques Offenbach
Aula de l'Université, 20h30

dès le 25 novembre
Expodépôt 1994 – Exposition dépôt des artistes
le 25 novembre, projection dans la rue sur écran géant.
Atelier-galerie J.-J. Hofstetter

JURA

Delémont
«Marie Tudor» par le TPR, Halle du château, 15 et 16 novembre, 14h00 et 20h30

Porrentruy
«Il y a une histoire dans mon placard». Théâtre pour enfants, Hôtel-Dieu, salle des Hospitalières, 16 novembre, 15h00.

Bassecourt
ARCOM. Exposition des artisans de la région, 24 au 27 novembre.
Course pédestre «Foulée de l'ARCOM» le 26 novembre.

Saignelegier
Concert de Nicole Jaquet (voix) et Mireille Bellenot (piano).
Restaurant du Soleil, 27 novembre, 11h00.

NEUCHATEL

St-Martin/La Rebatte
Salon commercial du Val de Ruz du 24 au 27 novembre

Valangin
«Jeux, jouets, souvenirs d'enfance» du 5 novembre au 11 décembre
Château

La Chaux-de-Fonds
Théâtre
«La belle au bois dormant» Ballet de Tchaikowski par le Scala Theater de Bâle.
Théâtre, 15 novembre, 20h00
P'tit Paris
«Rockin'Rod and the Shotgun Blues», boogie-blues
25 et 26 novembre, 22h00

Le Locle
Paul Prébois, one man show, La Grange, 25 novembre, 26 novembre à 20h30 et 27 novembre à 18h00.

VAUD

Gryon
«Cotton jazz club Orchestra», Harlem. Les années 1920–30. Grande salle/Barboleusaz,
19 novembre 20h30

Crissier
«Bande-son» concert par l'Orchestre symphonique de musiques de films et de comédies. Salle de spectacles, 3 décembre 20h30

Morges
«Kvetch», pièce américaine de Steven Berkoff. Théâtre de Beausobre, 23 novembre, 20h30

Lausanne
«Cirque» de C.-F. Ramuz avec Armand Abplanalp, Léon Francioli et Daniel Bourquin. Théâtre de Vidy, du 9 au 22 novembre. Horaires selon programme (tél. 617 45 45).

Payerne
Concert Alain Morisod à l'Abbatiale. 14 décembre, 20h30

GENEVE

24 novembre
Concertos brandebourgeois 2 à 5 de J.-S. Bach par l'Orchestre de chambre de Genève à l'occasion du 40e anniversaire du CSP.
Temple de Saint-Gervais, 20h30

26 et 27 novembre
«Nabucco» de G. Verdi
28 novembre
Orchestre philharmonique de Londres sous la direction de V. Ashkenazy. Oeuvres de Smetana, Bach, Elgar, Dvorak.
Victoria Hall, pour son 100e anniversaire, en faveur du WWF, 20h30

JURA BERNOIS

Saint-Imier
Relais culturel d'Erguël
«New Orleans all stars» – Jazz, 18 novembre
«Revue de masques» Théâtre enfant, 20 novembre
«Zambra» soirée espagnole, 3 décembre
Espace Noir
«Rencontre libertaire» du 19 au 21 novembre
Soirées rock les 26 novembre et 9 décembre

Moutier
Exposition collective des élèves de P. Henry. Home l'Oréade, jusqu'au 27 novembre

Courtelary
Jean-Pierre Béguelin, exposition d'aquarelles
jusqu'au 18 décembre, préfecture

VALAIS

Sion
Maison de la treille
Information sur les JO d'hiver Sion Valais-Wallis 2002, dès le 17 octobre
Théâtre de Valère
«Le livre de Christophe Colomb», P. Claudel par le Théâtre du Versant,
16 décembre, 20h15
«Dernière autoroute avant la station» L. Golovtchiner par le Théâtre Boulimie,
17 novembre 20h15.

Sierre
Foire de la Sainte-Catherine,
21 et 22 novembre

Sous réserve de toute modification de date ou de programme.
(aa.)

Rentabilité élevée et impôts diminués – Quoi de mieux?

Une prévoyance avantageuse
Voulez-vous mettre de l'argent de côté à un taux attractif tout en diminuant vos impôts? C'est possible avec le plan de prévoyance 3e pilier Raiffeisen:

1. Un rendement élevé
Le plan de prévoyance 3e pilier est une forme d'épargne privilégiée et à long terme. C'est pourquoi nous le rémunérons à un intérêt élevé. Pour l'heure, 5%!

2. Une réduction fiscale notable
Pour la prochaine période fiscale, vous pourrez déduire de vos revenus imposables tout l'argent que vous aurez versé jusqu'au 31 décembre de cette année.

Votre capital d'épargne est libéré de l'impôt sur la fortune pendant toute la durée du plan. Les intérêts versés ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu ni à l'impôt anticipé.

3. Pour accéder à la propriété
Au besoin, vous pourrez utiliser ce capital pour financer l'acquisition de votre logement.

Nous saurons vous renseigner.

RAIFFEISEN
La crédibilité bancaire